l'unité

N° 347 - 5 F | L'hebdomadaire du Parti socialiste | 6 - 12 juillet 1979

Radio-Riposte : le Pouvoir en flagrant délit d'arbitraire

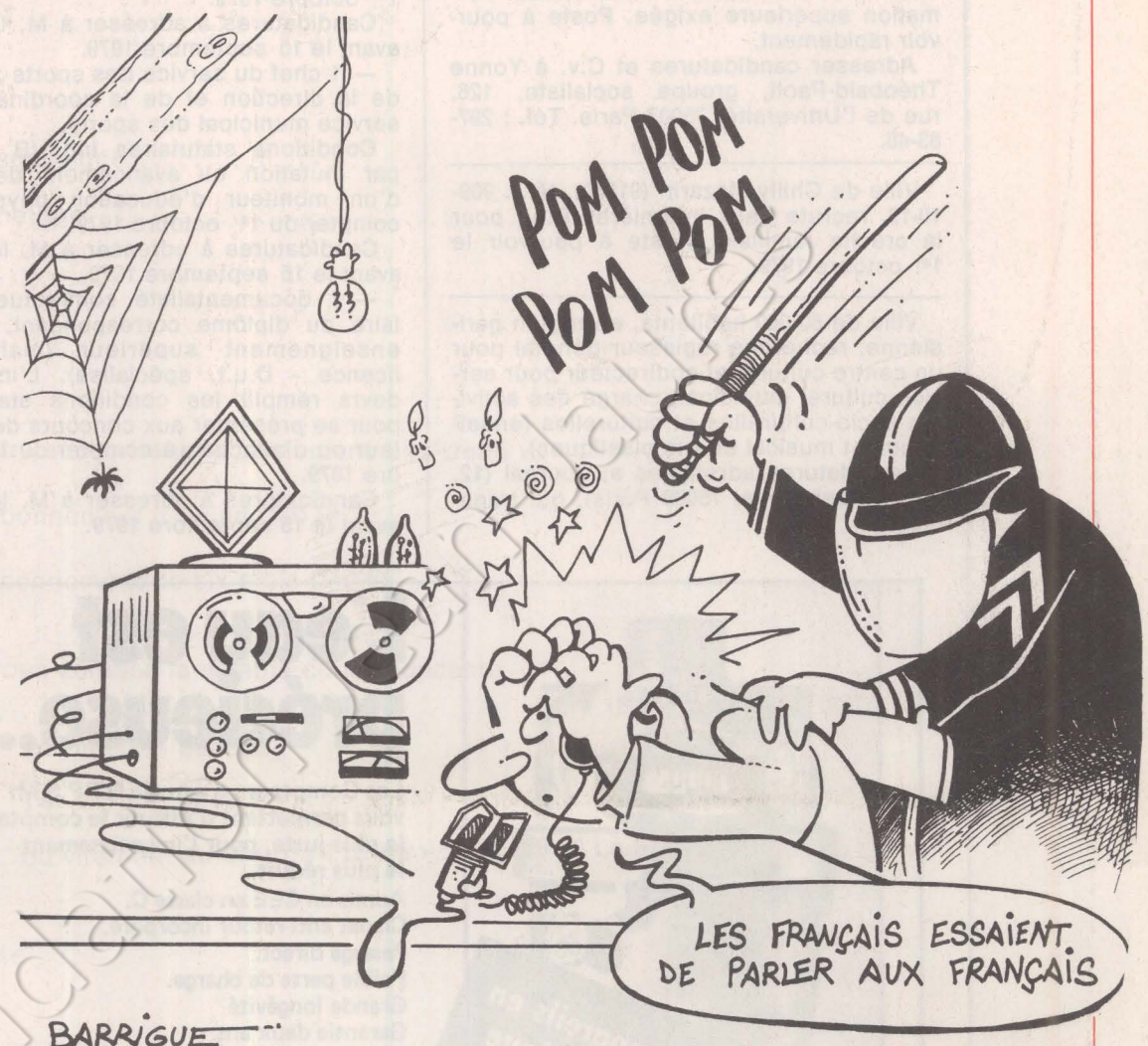

ENFANTS : RECHERCHE PEDAGOGIQUE OU VIOL DES CONSCIENCES ?

Allemagne de l'Ouest : là comme ailleurs, droite contre gauche

PETITES ANNONCES

Service Petites Annonces au journal, 12, cité Malesherbes, 75009 Paris. Renée Skoblinsky : 878-40-73.

Offres d'emploi

Le groupe socialiste à l'Assemblée nationale recrute un assistant pour les affaires économiques et financières. Formation supérieure exigée. Poste à pourvoir rapidement.

Adresser candidatures et C.v. à Yonne Théobald-Paoli, groupe socialiste, 126, rue de l'Université, 75007 Paris. Tél. : 297-63-48.

Ville de Chilly-Mazarin (91380), tél. : 909-10-13, recrute deux infirmières D.e., pour la crèche familiale. Poste à pourvoir le 1er octobre 1979.

Ville de 60 000 habitants, en région parisienne, recherche régisseur général pour un centre culturel et codirecteur pour service culturel municipal, chargé des activités socio-culturelles et culturelles (enseignement musical et arts plastiques).

Candidatures adressées au journal (12, cité Malesherbes, 75009 Paris), qui transmettra.

La Roche-sur-Yon (85000), 50 000 habitants, recrute :

— 1 rédacteur : en vue d'assurer la direction du service des régies comptables. Par mutation ou inscription sur la liste d'aptitude du C.f.p.c. à compter du 1er octobre 1979.

Candidatures à adresser à M. le Maire avant le 15 septembre 1979.

— 1 chef du service des sports : chargé de la direction et de la coordination du service municipal des sports.

Conditions statutaires ind. (B 283-580) par mutation ou avancement de grade d'un moniteur d'éducation physique à compter du 1er octobre 1979.

Candidatures à adresser à M. le Maire avant le 15 septembre 1979.

— 1 documentaliste contractuel : titulaire du diplôme correspondant. Niveau enseignement supérieur (maîtrise - licence - D.u.t. spécialisé). L'intéressé devra remplir les conditions statutaires pour se présenter aux concours de rédacteur ou d'attaché ; à compter du 1er octobre 1979.

Candidatures à adresser à M. le Maire avant le 15 septembre 1979.



L'eau est précieuse...

Les Compteurs d'eau KENT P.S.M. vous permettent d'assurer le comptage le plus juste, pour l'investissement le plus réduit.
Admis en CEE en classe C.
Clapet anti-retour incorporé.
Passage direct.
Faible perte de charge.
Grande longévité
Garantie deux ans.
Distributeurs et Service après-vente dans toute la France.

COMPTEURS KENT
9, rue St-Charles. 69003 Lyon.
Tél. (78) 53 24 29.

Directement du producteur
CHAMPAGNE
BARON FUENTE
Vigneron, 21 av. F.-Drouet
02310 Charly-sur-Marne
de 23,50 à 28 F (T.T.C. départ)
Prix pour comités et collectivités
Tarif sur demande.
Tél. : (23) 82.01.97

PARIS (15e)
RENAULT ABBE-GROULT
107, rue Abbé-Groult, 15e
Métro Convention
Tél. 532-71-20 (+)
(ouvert le samedi)
GARANTIE OR 6 MOIS
VEHICULE DE SERVICE 79.
Faible kilométrage
VEHICULES D'OCCASION
A BAS PRIX

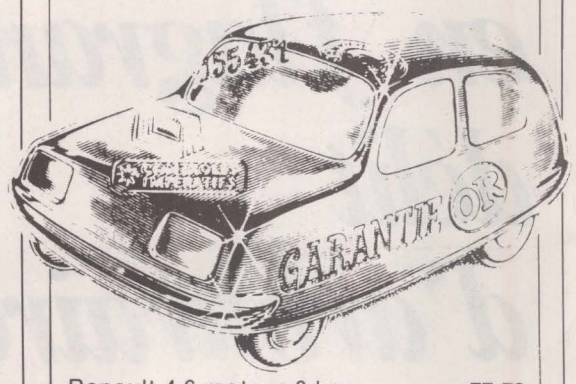

Renault 4-6 moteur 0 km	77-78
Renault 5 tous types	77-78
Renault 12 tous types	76-77-78
Renault 14 tous types	77-78-79
Renault 18 GTS	79
Renault 30 TS (moteur 0 km)	77
Renault 30 TX voiture de direction	79

Choix important de véhicules à transmission automatique

Citroën GS X 2	77
Lancia Beta coupé 2 l.	77
Buick Regal	74

Pour les véhicules utilitaires, nous consulter.
Recommandez-vous de « l'Unité ».

BULLETIN RESERVE AUX PETITES ANNONCES

NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE : .....
.....
..... **Tél. :** .....

1. Ecrivez votre texte sans aucune abréviation et comptez votre nombre de lignes. Trois lignes au minimum (40 signes par lignes blancs compris).
2. Reportez-vous au tarif, en haut de page, et calculez le montant en fonction du prix unitaire de la ligne. L'adresse ou la domiciliation au journal sont à inclure dans votre nombre de lignes.
3. Joignez un chèque bancaire, un mandat-lettre ou un virement postal trois volets correspondant au montant final. Libellez votre titre de règlement à l'ordre de « l'Unité ».

TEXTE DE L'ANNONCE :

Diffusion N.m.p.p. Commission paritaire n° 52 325

sommaire

4 **Parti socialiste**
Radio-riposte : « Nous recommencerons »

Monde

6 *Allemagne de l'Ouest : là comme ailleurs, droite contre gauche, par Claude Estier*

7 *Tokyo : le pétrole a bon dos, par Guy Perrimond*

9 **France**
Réforme pédagogique ou viol des consciences ?

12 *Changer la vie politique*

15 **Economie**
Le meilleur et le reste, par Jacques Gallus

16 *Les vrais enjeux, par Jacques Attali*

17 **Société**
Acupuncture : « Une médecine qui dure depuis trois mille ans, c'est une garantie ! », entretien avec le Dr Jean-Marc Kespi, propos recueillis par Marie-José Bernardot

18 *Au risque de vous plaire*

24 *Bilan de la session de printemps, par Yvonne Théobald-Paoli*

Photos et dessins

Barrigue (pages 1, 7, 12, 17) ; Forcadell (pages 8, 9, 14) ; Pascal Lebrun (pages 4, 5, 16) ; Pym (pages 5, 8, 10) ; Solo (pages 19, 21) ; Sygma (pages 7, 8, 19) ; Viva (page 6).

Bulletin d'abonnement à retourner 41, boulevard de Magenta 75010 PARIS

Je soussigné.....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :

- abonnement d'un an (180 F) ○
- abonnement de six mois (110 F) ○

et vous adresse la somme correspondante

○ par chèque bancaire
○ par chèque postal
○ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 30 349 80 La Source

Date Signature

l'unité

Rédaction : 12, cité Malesherbes
75009 Paris - Tél. : 878.40.73

Administration : 41, bd de Magenta
75010 Paris - Tél. : 208.23.50

Directeur : Claude Estier

REDACTION EN CHEF
Nicole Chaillot, Guy Perrimond.

REDACTION
Marie-José Bernardot, Christine Cottin, Nicole du Roy, Georges Frameries, Frédérique de Gravelaine, Michèle Kespi, Jean-Paul Liégeois, Jean-Pierre Moulins. Gilberte Muller, Véronique Neiertz, Francis Pisani, Emmanuèle Plas, Jean-Loup Reverier, Gabrielle Rolin, Gilbert Sans, Maurice Seveno, Antoine Violet, Maryse Wolinski.

AVEC LA COLLABORATION DES MEMBRES DU SECRETARIAT NATIONAL ET DU BUREAU EXECUTIF DU PARTI SOCIALISTE

SECRETARIAT DE REDACTION
Eugène Simongiovanni (révision), Mauricette Duchemin (maquette).

DESSINS
Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Pym, Bordeclerc, Cannella

PHOTOS
Pascal Lebrun

PUBLICITE
Renée Skoblinsky, 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73.

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé
Coordination : Ofres, 67, boulevard de Clichy, 75009 Paris.
Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité
Directeur de la publication : Claude Estier.

Cadet Photocomposition, 75009 PARIS
Imprimerie E.T.C. 76190 Yvetot

© Fondation Jean-Jaurès

Radio-Riposte : "Nous recommencerons"

MALGRE l'exode de ce début de juillet, un grand nombre de Parisiennes et de Parisiens se sont réunis mardi soir devant la cité Malesherbes pour protester contre l'irruption des forces de police, jeudi dernier, dans l'immeuble du Parti socialiste et de « l'Unité ». Prolongation imprévue mais significative de l'émission de « Radio-Riposte », dont on aurait compté les auditeurs par quelques centaines tout au plus et qui a connu un écho retentissant du fait de l'initiative intempestive du Pouvoir : porte d'entrée cassée à coup de barres de fer, vitres brisées, gaz lacrymogènes dirigés sur les militants, parlementaires molestés et jetés sans ménagement dans les escaliers — et tout cela pour rien, puisque les valeureux policiers engagés dans cet assaut, n'ayant pas trouvé le poste émetteur qu'ils recherchaient, n'ont pu établir le flagrant délit !

De nombreux journalistes ayant été témoins des faits, la presse écrite et parlée les a largement relatés, Antenne 2 — dont un cameraman a été blessé dans la bousculade — n'hésitant pas à diffuser à deux reprises, vendredi à 13 heures et à 20 heures, un reportage particulièrement saisissant.

Raymond Barre a jugé l'affaire « dérisoire » et Giscard d'Estaing n'a eu qu'un mot méprisant. C'est pourtant leur régime qui est en cause, un régime qui s'illustre par des atteintes de plus en plus fréquentes aux libertés, à la liberté d'expression en particulier. Comme l'a dit François Mitterrand à la manifestation de mardi, le Parti socialiste n'a pas l'intention de s'arrêter en chemin dans ce combat qu'il mène pour lui comme pour les autres. Oui, « nous recommencerons ! »

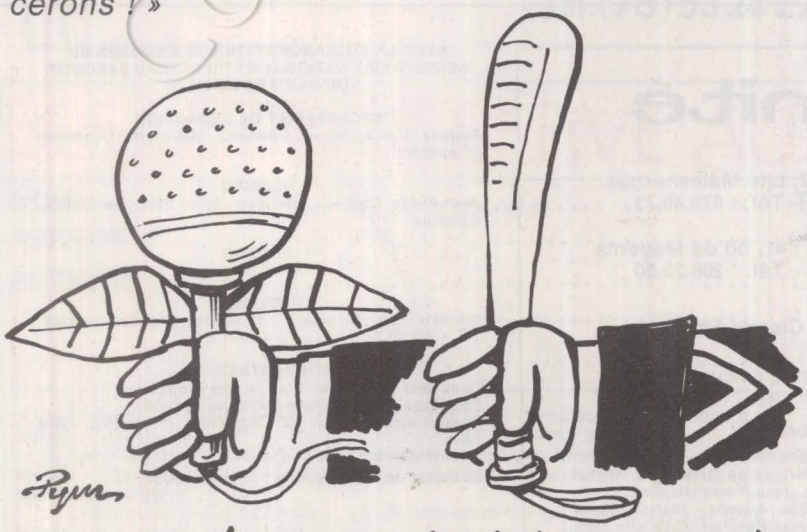

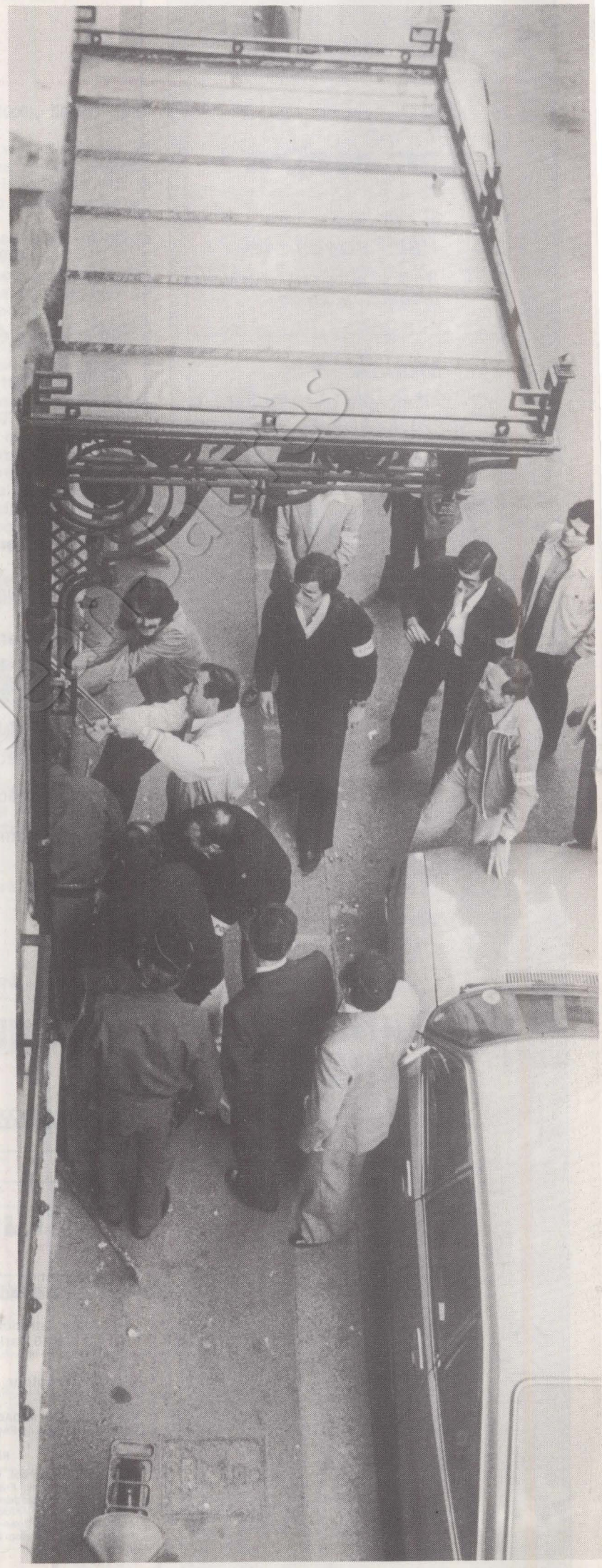






PARTI SOCIALIST
Daincaillerie

Allemagne de l'Ouest : là comme ailleurs, droite contre gauche

A droite, Franz-Joseph Strauss, ultra-nationaliste et réactionnaire. A gauche, le leader de ceux qui ont refusé l'amnestie aux crimes nazis. La bataille politique sera rude

DEUX événements importants se sont produits cette semaine en Allemagne fédérale : la désignation de Franz Joseph Strauss comme candidat de la droite à la chancellerie et le vote au Bundestag, par les sociaux-démocrates et les libéraux, contre la grande majorité des chrétiens-démocrates, de la suppression de la prescription pour tous les crimes de sang, donc en particulier pour tous ceux commis pendant la période du nazisme, de 1933 à 1945.

En dépit des apparences, les deux événements ne sont pas sans liens entre eux, si l'on veut bien garder à l'esprit que des élections générales auront lieu en Allemagne l'an prochain, que la campagne électorale est pratiquement déjà ouverte ou le sera, en tout cas, dès l'automne et qu'elle a toutes chances de se traduire par un vif affrontement fondé sur un certain nombre de choix précis.

Glissement à droite

La désignation du Bavarois Strauss, leader de la droite allemande la plus réactionnaire, a surpris beaucoup d'observateurs qui s'attendaient plutôt à ce que le parti chrétien-démocrate oppose au chancelier Helmut Schmidt un candidat plus modéré, susceptible de grignoter des voix au centre, et notamment dans l'électorat du parti libéral (F.d.p.), allié indispensable du S.p.d. dans la coalition gouvernementale. Que Strauss l'ait emporté sur le président du gouvernement de Basse-Saxe Ernst Albrecht est incontestablement, comme l'a souligné Willy Brandt, le signe du « glissement à droite de la démocratie chrétienne ».

Ce choix peut apparaître, paradoxalement, comme un cadeau fait à Helmut Schmidt dans la mesure où, d'une part, l'image de Strauss inquiète une partie de la bourgeoisie modérée en même temps qu'elle constitue un repoussoir pour une grande partie de la jeunesse et où, d'autre part, le parti libéral ne peut, face à un tel adversaire, que confirmer son alliance avec le S.p.d. C'est un des leaders libéraux, le ministre de l'Economie Otto Lamsdorff, qui déclarait cette semaine : « L'idée de Strauss comme chancelier devrait effrayer tous ceux qui sont engagés dans la défense des libertés. »



Franz-Joseph Strauss.

On aurait tort, pourtant, de croire que les jeux sont faits. Aussi brutal qu'il apparaisse, Strauss n'est pas sans habileté. Devenu le candidat commun de la C.d.u. et de son propre parti, la C.s.u., branche chrétienne-démocrate de Bavière, il dispose désormais d'une large assise et d'importants moyens pour exploiter les difficultés économiques que connaît actuellement l'Allemagne fédérale avec, notamment, une certaine reprise de l'inflation depuis le début de 1979 alors que l'année 1978 s'était achevée avec une hausse des prix limitée à un peu plus de 3%.

Opposition tranchée

C'est donc une grande bataille politique qui va se dérouler en Allemagne dans les prochains mois et qui, n'en déplaise au Parti communiste français — qui a fait depuis longtemps d'Helmut Schmidt sa cible favorite —, va opposer gauche et droite. « L'humanité » de mercredi dépeignait d'ailleurs Strauss comme « l'homme du grand capital », le représentant de « la droite ultra-réactionnaire » et « un anticommuniste primitif », ce qui est bien une façon d'admettre — même si ce n'est pas dit — que la gauche, les travailleurs, les syndicats, les organisations populaires se retrouveront bien derrière le S.p.d.

Le vote intervenu dans la nuit de mardi à mercredi au Bundestag est d'ailleurs la confirmation d'une opposition tranchée entre la droite et la gauche allemandes. Ce n'est pas par hasard que la majorité des parlementaires C.d.u. et C.s.u. — dans les rangs desquels on retrouve de temps à autre d'anciens hitlériens — s'étaient déclarés favorables à la prescription des crimes nazis, donc à l'impunité des criminels non encore jugés. C'est l'honneur des députés sociaux-démocrates, des libéraux et des quelques chrétiens-démocrates qui ont voté avec eux, d'avoir refusé le pardon de ceux qui participèrent sciemment au plus grand holocauste que l'humanité ait connu.

Pour nous, Français — qui ne devons jamais oublier que l'on refuse toujours chez nous, sous prétexte d'amnistie, d'ouvrir les dossiers des crimes commis en Indochine, à Madagascar, en Algérie



Une scène du feuilleton télévisé « Holocauste » qui fut diffusé outre-Rhin.

ou ailleurs —, l'attitude du S.p.d. en cette matière mérite un hommage. Il nous est arrivé assez souvent d'émettre des réserves sur tel ou tel aspect de l'action du gouvernement social-démocrate allemand — notamment au regard de certaines atteintes aux libertés (qui sont évidemment peu de choses à côté de celles qui se perpétuent par exemple en Allemagne de l'Est ou en Tchécoslovaquie) — pour ne pas saluer le geste qui vient d'être accompli.

Nous voulons croire qu'il traduit un état d'esprit susceptible de favoriser, au sein du groupe socialiste et social-démocrate au Parlement européen — qui tient sa réunion constitutive la semaine prochaine à Luxembourg — un dialogue fructueux entre élus du P.s. français et ceux du S.p.d. A condition, bien entendu — là encore, parlons franchement —, que ces derniers ou une partie d'entre eux ne se laissent pas aller à porter leurs suffrages, pour la présidence du Parlement, sur un candidat — ou une candidate — émanant des partis de droite.

La désignation de Strauss comme candidat chancelier doit conduire naturellement le S.p.d. à durcir son combat contre la droite. En dépit des spécificités propres à chaque pays, ce combat rejoint donc, qu'on le veuille ou non, celui des travaillistes contre Margaret Thatcher ou le nôtre contre Giscard d'Estaing. Il doit être cohérent au niveau de chacun de nos pays comme au niveau de la Communauté européenne. Nous veillerons à ce qu'il en soit ainsi.

Tokyo: le pétrole a bon dos

L'économie serait-elle devenue un spectacle ? Remplaçant l'analyse, les discours tenus ici ou là à propos du prix du pétrole, les exagérations, les silences, l'utilisation d'un racisme latent, tout laisse penser que les gouvernements occidentaux ont choisi l'arme de la désinformation pour tenter de faire accepter à leurs peuples respectifs quelques sacrifices supplémentaires. Et faire porter sur d'autres la responsabilité d'une crise dont les causes n'ont pas grand rapport avec les problèmes énergétiques.

Certes, ceux-ci ont une réalité : « brûler » du pétrole, plutôt que de l'économiser pour des utilisations plus nobles, est stupide. Définir une croissance moins vorace en énergie est nécessaire. Economiser — au vrai sens du terme — est impératif. Et il est urgent d'étudier sérieusement l'apport au bilan énergétique de techniques nouvelles ou de matières premières — le charbon, par exemple — dont on nous dit qu'elles appartiennent à un avenir trop lointain ou à un passé révolu.

Mais il conviendrait, à propos des problèmes actuels, de faire preuve d'un minimum de retenue. Les décisions prises par l'Opep à Genève la semaine dernière sont à la fois graves et raisonnables.

Elles sont raisonnables car le nouveau prix du pétrole n'est que celui d'il y a quatre ans, « actualisé » : compte tenu de la hausse des prix des produits industriels ou alimentaires, les pays exportateurs de pétrole ont à peine retrouvé leur pouvoir d'achat des années 1974 et 1975. Il n'y a donc pas eu de véritable « coup de fusil ». Quant à l'approvisionnement, il reste conditionné par des facteurs plus politiques que techniques. S'il est évident que les pays producteurs ne souhaitent pas dilapider les richesses enfouies dans leur sol — ils n'ont qu'une confiance toute relative dans les diverses monnaies —, la pénurie actuelle, plus conjoncturelle que structurelle, risque fort d'être brutalement accrue par des problèmes politiques non résolus, ceux du Moyen-Orient en particulier.

Mais là où les décisions prises à Genève deviennent graves, c'est sur le moyen terme. Car, les gouvernements occidentaux n'ayant pas choisi de mettre en œuvre de politiques économiques permettant de résoudre leurs propres problèmes, les hausses intervenues la semaine dernière frappent des économies fragiles.

C'est que, en cinq ans, le prix du brut a été multiplié par dix. Ce qui est énorme. Surtout lorsque les économies frappées multiplient les problèmes posés plutôt qu'elles ne les résolvent. Les compagnies pétrolières, par exemple, ont profité, au passage, de la crise avec une impudeur qui doit être relevée. Leur profit avoué grimpe en flèche : 116 % de plus pour le premier trimestre 1979 par rap-



port au premier trimestre 1978 pour la C.f.p. ; 20 % de plus en 1978 et 65 % attendu pour 1979 pour Elf. Les Etats, par le biais des taxes, n'ont pas été les derniers à se servir : en France par exemple, les deux tiers du prix de l'essence tombent dans l'escarcelle de l'Etat. Et, lorsqu'une augmentation du brut est décidée, les pays producteurs occidentaux ne sont pas les derniers à jouer la hausse : lord Kearton, président de la British National Oil Corporation, a annoncé que le brut de la mer du Nord serait facturé à 23,50 dollars le baril, soit un prix voisin du prix plafond fixé par l'Opep !

Dans ces conditions, la ponction que les nouvelles hausses vont infliger aux différentes économies occidentales sera sérieuse. Car on ne peut pas la limiter au seul coût du brut. Non seulement la facture pétrolière sera nettement plus lourde, mais l'inflation aujourd'hui chronique se généralisera. C'est-à-dire que toutes les importations seront majorées. Et, si les exportations le sont aussi, l'équilibre ne sera pas pour autant rétabli. Non seulement les pays consommateurs auront à supporter sans compensation la facture énergétique, mais pour leurs exportations la concurrence sera plus vive.



Ce qui explique, sans pour autant que la situation devienne dramatique, que l'inflation tournera autour des deux chiffres, que le chômage s'accroîtra, que la production stagnera. Bref, pour la France, tous les clignotants seront au rouge.

C'est en fonction de tout cela que les dirigeants des pays occidentaux en viennent à proposer à leur électorat « du sang et des larmes ». Car 1980 et 1981 seront des années électorales aux Etats-Unis, en R.f.a. et en France. Sachant cela et compte tenu de leurs objectifs réels — restaurer des taux de profit réel et mettre en place une division internationale du travail favorable aux multinationales —, les gouvernements en place, incapables d'assurer le plein-emploi, de ralentir l'inflation, de relancer la production, semblent avoir choisi « la peur et la crainte ». Ce qui expliquerait le laisser-faire actuel, les silences, l'intoxication.

Pour la France, l'année qui s'annonce sera grise. L'impact des hausses sur une économie en léthargie aura une conséquence évidente : la production intérieure brute ne croîtra en 1980 que de 0,5 à 1 %. Ce qui signifie 2 millions de chômeurs, une balance commerciale déficitaire. Et que l'on ne dise pas seulement « pétrole ». En 1974, les échanges agro-alimentaires français étaient excédentaires de 9,8 milliards de F. Cela n'a pas duré. En 1977, le déficit était de 3,8 milliards de F, et en 1978 l'excédent était de 1,12 milliard. On est très loin des prévisions du VIIe Plan, qui annonçaient pour 1980 un excédent de l'ordre de 20 milliards. Or, jusqu'à preuve du contraire, la France est un pays agricole, et ses productions alimentaires devraient lui permettre de faire mieux. La part de l'agro-alimentaire dans nos exportations n'a été en 1978 que de 16 %, alors qu'elle est de près de 29 % aux Etats-Unis. Il y aurait donc là quelques possibilités. Qui n'ont jamais été vraiment saisies. Ce n'est qu'un exemple, qui prouve que l'argument « pétrole » a des limites étroites, que l'équilibre de la balance commerciale peut être pensé autrement qu'il ne l'est aujourd'hui.



Retour de Tokyo : Valéry Giscard d'Estaing flanqué de René Monory et de Jean François-Poncet.



A Genève, plus qu'à Tokyo, des responsables gouvernementaux se sont inquiétés de l'avenir. Contrairement à ce que l'on a dit, ils ont parlé de bien autre chose que du prix du baril. A Tokyo, à part le « spectacle », les chefs d'Etat occidentaux ont, vaguement, très vaguement en ce qui concerne les Etats-Unis, parlé d'économie. Mais ils se sont tus sur tout le reste, sur ce qui relève de leur responsabilité directe : l'inflation, la stagnation économique, le chômage, le désordre monétaire. C'est qu'il leur faut préparer de loin leur prochaine campagne électorale.

GUY PERRIMOND

ENFANTS : RECHERCHE PEDAGOGIQUE OU VIOL DES CONSCIENCES ?

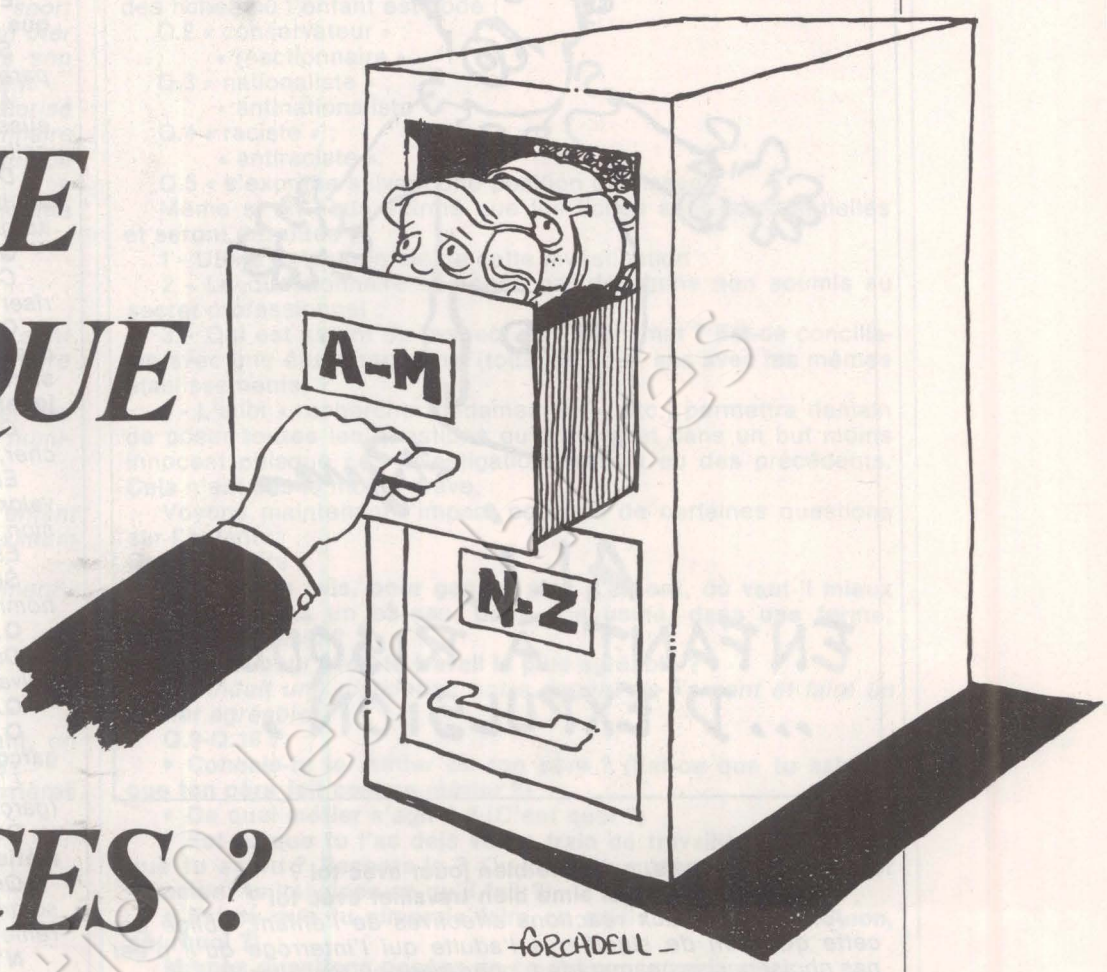

A l'initiative de l'Institut national de recherche pédagogique (rue d'Ulm) et sous le prétexte d'améliorer ladite recherche pédagogique, un étrange questionnaire vient d'être diffusé dans une quarantaine d'écoles publiques — dont certaines écoles expérimentales — de plusieurs régions françaises, les questions étant posées par des parents ou des enseignants bénévoles à des enfants des classes préparatoires, c'est-à-dire âgés en moyenne de six ou sept ans.

Ainsi qu'on le verra par un certain nombre des questions que nous reproduisons, cette enquête, véritablement inquisitoriale, semble particulièrement suspecte par ses buts, par ses moyens et par le précédent qu'elle représente.

Par ses buts

Sous prétexte d'aider l'enfant et d'études pédagogiques, on pose des questions :

— à la famille
— à l'enfant
— à l'enseignant

n'ayant très souvent aucun rapport avec des finalités pédagogiques (modes de vie familiaux, loisirs, antécédents médicaux de la famille et de l'enfant, activités religieuses, syndicales, niveau de vie, revenus, comportements intimes, etc.).

Par ses moyens

1) Les parents n'ont pas connaissance des questions souvent très dures et perturbantes posées à l'enfant. C'est une tromperie.

2) Les parents peuvent refuser de répondre à certaines questions, de même que tout adulte à tout questionnaire (malgré la pression morale que représente l'origine scolaire du questionnaire).

Les enfants, eux, ne le peuvent pas du fait de leur âge et de la situation de dépendance dans laquelle ils se trouvent.

(Ce procédé combine donc une tromperie, un abus d'autorité et un viol évident du respect minimal dû aux enfants en tant qu'êtres humains ; mais on semble indifférent aux conséquences psychologiques de certaines questions posées.)

3) Quelle que soit leur bonne volonté, les enquêteurs ne sont pas soumis au secret professionnel.

4) Souvent l'enquêteur est un enseignant et il risque d'être véritablement intoxiqué par l'avalanche de faits intimes portés à sa connaissance (vie des parents, santé, comportements de l'enfant, etc.). Comment pourra-t-il ensuite, dans ses relations avec les enfants, oublier les classifications opérées (« leader », « passif », « exclu », « raciste », « tricheur », etc.).

Par le précédent

Rien ne prouve que le secret sera préservé et que derrière le « numéro d'identification de l'enfant » (identique, bien sûr, à celui de la famille) on ne puisse mettre un nom.

Ces procédés permettent aujourd'hui de pénétrer par effraction dans la vie privée des familles, et par l'intermédiaire des enfants. Ce qui est ignoble.

Demain, tout est permis.



A.1

Q.13 : A ton avis, qui aime bien jouer avec toi ?

Q.14 : A ton avis, qui aime bien travailler avec toi ?

A-t-on pensé aux réactions affectives de l'enfant, obligé par cette question de signifier à l'adulte qui l'interroge qu'il n'est pas choisi par ses camarades, pour jouer ou travailler ?

Q.21 : On va te lire la liste des grandes personnes de l'école. Pour chacune tu diras si tu la connais et — si oui — si tu l'aimes ou si tu ne l'aimes pas.

Comment un jeune enfant peut-il résoudre ce dilemme :

a) Avouer qu'il n'aime pas « une grande personne de l'école » (peut-être son propre enseignant !) ?

b) Mentir pour cacher son opinion alors qu'il est dans une situation (interrogatoire par un adulte), dans le cadre scolaire, etc., et à un âge (6-7 ans) où il ne peut facilement s'opposer ?

Q.22 : Est-ce que tu aimerais travailler avec d'autres maîtres ou maîtresses que ceux de ta classe ? Si oui, lequel, laquelle ou lesquels ?

Comment un enfant peut-il sans problème dire à son propre enseignant qu'il aimerait en avoir un autre ?

Q.23 : Est-ce que tu aimerais que ton père vienne faire la classe de temps en temps à la place de ton maître ou de ta maîtresse ?

Q.24 : Est-ce que tu aimerais que ta mère vienne faire la classe de temps en temps à la place de ton maître ou de ta maîtresse ?

Beaucoup d'enfants ne souhaitent certainement pas faire évaluer leurs parents par leurs camarades en situation pédagogique. Cette question leur permettra d'en avoir une conscience claire !

Q.32 : Est-ce qu'il y a des élèves que ton maître ou ta maîtresse préfère ? Si oui, lesquels ?

Question qui ne peut que renforcer l'idée que l'enseignant a des préférences !

Q.38 : Qui ton papa connaît à l'école ?

Q.39 : Qui ta maman connaît à l'école ?

S'est-on demandé comment va réagir l'enfant qui découvre la coupure entre son milieu familial et son milieu scolaire ?

Q.46 : Qui est-ce que tu n'aimes pas dans l'école ? Personne — des personnes nommées — tout le monde — les petits — les grands — les filles — les garçons — des étrangers (ou une catégorie d'étrangers) — un type défini par sa fonction dans l'école : maître, surveillant...

Question inadmissible ! On demande à l'enfant de nommer ceux qu'il n'aime pas à l'école à travers des catégories (petits, grands, filles, garçons, étrangers...).

On favorise le racisme (par la question puis par son enregistrement) !

Q.58 : Est-ce que ceux qui ont beaucoup d'argent commandent ?

Parmi d'autres questions sur l'argent, en associant commandement et richesse dans l'esprit de l'enfant, on pervertit sa vision ultérieure des relations sociales (et vraisemblablement on induit sa réponse).

Est-ce que ton maître (ou ta maîtresse) sait plus de choses que tes parents ?

Scandaleux ! Obliger l'enfant à choisir entre enseignant et parents, en termes de connaissance !

Alors que l'enfant a besoin de sécurité et de valorisation aussi bien à l'école qu'à la maison, ce choix l'oblige à rejeter celle-ci ou celle-là.

D'autant plus grave qu'il peut humilier l'enfant devant un adulte étranger au milieu familial (enseignant ou parent d'un autre élève !).

Q.65 : Est-ce que ton père sait plus de choses que ta mère ?

C'est de l'acharnement ! On oblige maintenant l'enfant à valoriser ou à dévaloriser l'un de ses parents au détriment de l'autre.

Q.66 : On va te lire une liste de choses que tu sais faire. Pour chacune, tu vas dire si on te l'a appris ou si tu l'as appris tout seul (manger, parler, marcher, désobéir, regarder, t'habiller, jouer, mentir).

On demande à l'enfant qui lui a appris à : manger, parler, marcher, désobéir, regarder, mentir...

En plaçant sur un même plan des actes biologiques (manger), valorisés (jouer) et « interdits » (désobéir, mentir), quelle confusion veut-on créer ?

Espérons que l'enfant saura faire la différence !

Suivent des questions sur les différences garçon-fille et homme-femme, qui introduisent finement :

Q.72 : Qui commande dans ta famille ?...

Dans un même ordre d'idées, mais plus grave, les questions suivantes :

Q.78 : Est-ce que tu es content d'être un garçon — une fille ?

Q.79 : Est-ce que tu aurais préféré être une fille — un garçon ?

*L'enfant doit exprimer sa satisfaction d'être ce qu'il est (garçon ou fille) et **son désir** éventuellement **d'être autre.***

Q.81 et suivantes : Si tu étais une fille — un garçon —, quel métier voudrais-tu faire ?

On lui fait envisager qu'il pourrait être d'un autre sexe ! Nous sommes en plein délire. Quelle recherche peut justifier de faire remettre en cause à l'enfant ce qui est sa réalité fondamentale ?

N'oublions pas qu'il ne s'agit pas d'un jeu spontanément joué par l'enfant, mais d'un questionnaire posé dans l'école avec toute l'autorité des adultes.

On risque ici de remettre en question des processus délicats d'identification et de perturber profondément les enfants les plus fragiles.

Q.100 : Si ton maître ou ta maîtresse te dit de faire quelque chose et que tes parents te disent de faire le contraire, à qui est-ce que tu obéis ?

Alternative difficile en cas de conflit ; faut-il obéir à l'enseignant ou aux parents ?

Quelle que soit sa réponse, l'enfant répond à un faux problème et devra résoudre seul ensuite le problème induit par cette question.

Q.101 et suivantes : Est-ce que tu obéis plus à ton père ou à ta mère ?

Mêmes mécanismes. L'enfant doit prendre conscience de comportements qui pourraient être problématiques.

Q.107 : Est-ce que tu écris de la main gauche ou de la main droite ?

Pour aboutir à :

Q.109 : A quoi te sert l'autre main ? (A rien — à dessiner ou à peindre — à manger — à tenir (des objets), autre (à me tenir, à taper, etc), ne sait pas.)

Après avoir ébranlé l'enfant dans sa sécurité et son sens des valeurs, on s'attaque maintenant au schéma corporel.

Q.110 et dernière : A l'école, si un de tes camarades fait une bêtise, est-ce que tu le dis ? (Est-ce que tu le dénonces ?)

Sans commentaire !

L'enfant et son corps - 2e partie

L'enfant est noté et fiché jusque dans ses comportements de jeux.

L'enfant et son corps - 3e partie

Q.8 : Les sports suivants (basket, rugby, escalade, judo, boxe, danse, karaté, tennis, hand-ball, football) sont-ils simplement pour les filles, simplement pour les garçons, ou les deux ? (Pour chaque sport cité, coder.)

Q.9 : Penses-tu qu'une fille qui fait du foot est un garçon manqué ?

1 - Induit une différence, donc une norme garçon-fille.

2 - Il est intolérable d'exprimer à des enfants de cet âge (6-7 ans) qu'ils sont peut-être anormaux, « manqués »,

*• tant pour la fille aimant le football et qui serait (c'est un **adulte** qui pose la question) « un garçon manqué » ;*

• que pour un garçon qui n'aimerait pas le football. Est-il implicitement une fille manquée ?

D'une manière générale, forcer l'enfant à exprimer, à rationaliser ses réactions et ses goûts (surtout dans un code éminemment normatif) et dans un domaine aussi important : jeu, sport (mettant le corps en jeu), comporte le risque évident de lui ôter toute spontanéité en ce domaine et de le bloquer dans son expression corporelle, fondamentale pour son développement.

Quand bien même un enfant ferait du sport pour être valorisé aux yeux de ses parents ou camarades, un tel questionnaire mettant à nu ses raisons profondes et les lui renvoyant risque de le détourner de cette voie.

Q.26 : Face à certaines activités physiques, certains enfants refusent de participer. A ton avis, c'est :

- **parce qu'ils ont peur de perdre ?**
- **parce qu'ils ont peur de se faire mal ?**
- **parce qu'ils ont peur des moqueries ?**

Les enfants qui refusent « certaines activités physiques » sont obligés de reconnaître « qu'ils ont peur : de perdre, de se faire mal, des moqueries ».

Question indiscrète, sauvage. Comment un enfant de cet âge vivra-t-il cette situation où il est noté d'une façon aussi humiliante - et dans son milieu scolaire !

L'enfant et son corps - 4e partie

Le professeur de gymnastique est tenu de ficher l'enfant (« essaie de tricher », « agressif », etc.) avec « un maximum d'objectivité ».

Mais comment ces informations seront-elles « objectivement » utilisées ? Pour le bien de l'enfant ?

Théorisation du monde social

Objectifs déclarés (annexe A 03 - 1)

A partir des réponses au questionnaire posé à l'enfant, on recherche « sa position **(implicite)** » sur certains indicateurs :

— Hiérarchie sociale, existence de classes, de barrières entre classes, d'une hiérarchie entre métiers ;
— Pouvoir politique ;
— Temporalité personnelle et historique ;
— Espace socialisé, différences sociales urbain-rural ;
— Identité nationale.



Citation :

« On se contentera donc ici (objectivement ?) de dessiner vaguement les contours ou les indices du « paysage » ou de la « famille » idéologique de l'enfant, de sa « représentation » du monde social... »

Mais comment seront utilisées (ou pourraient être utilisées) des fiches où l'enfant est codé :

Q.2 « conservateur » ;
« réactionnaire ».
Q.3 « nationaliste » ;
« antinationaliste ».
Q.4 « raciste » ;
« antiraciste ».
Q.5 « s'exprime suivant une position de classe ».

Même si on nous affirme que les fiches sont confidentielles et seront détruites ;

1 - Utilité fondamentale de cette investigation ;

2 - Le questionnaire est posé par des gens non soumis au secret professionnel ;

3 - Qui est garant du respect de l'anonymat ? Est-ce conciliable avec une étude répétitive (tous les deux ans avec les mêmes établissements) ?

4 - L'alibi « recherche fondamentale », etc., permettra demain de poser **toutes** les questions qu'on veut et dans un but moins innocent puisque ces investigations auront eu des précédents. Cela n'est pas le moins grave.

Voyons maintenant l'impact possible de certaines questions sur l'enfant :

Questionnaire I

Q.7 : A ton avis, pour gagner plus d'argent, où vaut-il mieux travailler : dans un bureau, dans une usine, dans une ferme, dans un magasin ?

Q.8 : Et pour avoir le travail le plus agréable ?

On induit une distinction entre gagner de l'argent et faire un métier agréable.

Q.9-Q.16 :

• Connais-tu le métier de ton père ? (Est-ce que tu sais ce que ton père fait comme métier ?)

• De quel métier s'agit-il ? (C'est quoi ?)

• Est-ce que tu l'as déjà vu en train de travailler ? Qu'est-ce que tu as vu ? Raconte-le ? Ou peux-tu quand même raconter comment tu imagines ce qu'il fait ?)

• Est-ce que tu aimerais faire ce métier plus tard ? (Sinon, pourquoi ?)

Mêmes questions posées en ce qui concerne la mère.

*L'enfant doit porter un jugement sur le métier des parents et l'**exprimer** à l'adulte (enseignant, parent...).*

Cela nous paraît être un risque considérable pour certains enfants : sentiment de dévalorisation ou angoisse de « mal répondre » ; situation qui risque d'être conflictuelle (un adulte à qui il ne peut mentir demande à l'enfant de situer ses parents socialement).

Questionnaire III

Q.7 : Est-ce qu'il y a des pays avec lesquels la France ne s'entend pas bien ? Lesquels ?

Q.8 : Quels sont les pays avec lesquels la France s'entend bien ?

Questionnaire IV

Opposition ville-campagne ; question induisant un choix.

Q.5 : A ton avis, où la vie est-elle la plus difficile : à la ville ou à la campagne ?

Q.6 : Ou est-ce que les gens gagnent le plus d'argent ? dans les villes ou dans les campagnes ?

A.4

Q.10 : Nombre d'heures dans l'année passée auprès d'un psychologue, de rééducateurs, etc.

1) Que veut dire : etc. ? (médecin... ?)

2) Il s'agit le plus souvent d'enfants ayant des difficultés : le « nombre d'heures » dans l'année est-il un moyen de noter la gravité des difficultés psycho-pédagogiques ?

— Secret médical ;

— Moyen pour le fichier de croiser cette information par le résultat aux épreuves et questionnaires ;

— Durée de vie de cette enquête ;

— Enseignants ou parents posant le questionnaire n'ont pas à connaître ;

— Le fait de connaître risque de donner une image durable d'enfant perturbé à un enseignant, et ce pendant des années !

A.5

« Fiche élève ». Classement des élèves par l'instituteur.

1) L'enseignant peut professionnellement classer les performances actuelles et peut-être les dispositions individuelles.

Mais : a) Que sait-il de l'« action éducative familiale » ? b) Que vaut un pronostic à l'adolescence ?

2) Que vont devenir ces fiches ?

L'enfant sera donc fiché jusqu'à l'adolescence ?

Attention police

La lecture des faits divers amène à s'interroger sur l'opportunité de créer un nouveau panneau indicateur : « Danger, police ». L'actualité récente vient de montrer l'existence de policiers violeurs, de policiers casseurs, de policiers fabriquant de toutes pièces des rapports susceptibles de faire condamner de jeunes manifestants innocents, pour ne pas s'étendre davantage sur le zèle des policiers qui, cette fois sur ordre, ont investi le siège du P.s., cité Malesherbes, et malmené des élus du peuple. On a aussi vu, dans le passé, des policiers renverser les rôles et se transformer en cambrioleurs, quand ils ne passaient pas carrément au service du milieu. Autre déviation, qui ressemble à s'y méprendre à une constante : la haine des journalistes.

Antoine Hervé, rédacteur à « la Montagne », a « bénéficié » d'un arrêt de travail de huit jours après avoir été froidement passé à tabac, dans la nuit du 20 au 21 juin, à Clermont-Ferrand, par des policiers qui l'ont traité de « pourri de journaliste ». Dominique Merlin, cameraman à Antenne 2, s'est retrouvé à l'hôpital le 28 juin avec un genou démis pour avoir été violemment bousculé dans un escalier par les forces de l'ordre alors qu'il les filmait à l'action dans nos locaux. Daniel Pszenny, photographe de presse, muni d'un brassard, a délibérément été frappé par un C.r.s. tandis que, de l'extérieur, il fixait sur la pellicule l'assaut d'un café de Longwy par les « forces de l'ordre », le 23 mars dernier. Il a eu le nez fendu en trois endroits. La plainte qu'il avait déposée a été rejetée le 8 juin par le procureur de Valenciennes, qui lui reproche d'avoir travaillé « sans s'entourer des précautions requises » !

« Dans ces conditions, ajoute le procureur, il s'exposait aux mêmes risques que tout autre manifestant... Le bien-fondé de ses protestations me paraît sensiblement atténué. » Argument inouï. Il autorise, s'il ne les justifie, toutes les « bavures » sur la personne des journalistes.



changer la vie politique

Réfugiés : trois centimes par jour et par contribuable

Il y a seulement quelques jours que nous avons lancé cette campagne, et déjà une cinquantaine de municipalités ont répondu à notre appel, et nous avons réuni, pour le moment, une centaine de millions de centimes », déclare Marcel Debarge, secrétaire national aux Collectivités locales.

En effet, de Bussac (Charente-Maritime, 500 habitants) à Marseille, de Lille à Blangy-sur-Bresle (Seine-Maritime), partout municipalités et militants socialistes ont répondu à l'appel du P.s. pour la solidarité envers les réfugiés asiatiques.

Le 27 juin, le bureau exécutif avait arrêté différentes mesures pour sauver des réfugiés d'Indochine : envoi d'un avion charter de 200 places avec une équipe médicale, recensement des possibilités d'hébergement et d'intégration dans les municipalités.

Premier objectif : sauver. L'avion partira le 10 juillet. Et plusieurs milliers de réfugiés seront accueillis. « C'est un exemple pour le gouvernement, dit Marcel Debarge. Il ne faut pas oublier ce que la France a fait en Indochine ; notre pays doit privilégier l'accueil de ces réfugiés. »

« Solidarité internationale » : le nom de l'association créée par le Parti socialiste pour recevoir fonds et subventions est aussi un objectif. Le P.s. préconise en effet que les élus de gauche à l'Assemblée européenne saisissent leur instance et demandent à tous les pays développés d'accueillir les réfugiés.

A plus long terme, le Parti socialiste pense qu'une conférence internationale doit se tenir qui posera le problème politique du Sud-Est asiatique. D'ores et déjà, il condamne tous les impérialismes, mais tout particulièrement l'impérialisme américain, premier responsable de la situation indochinoise actuelle, comme il condamne le régime de terreur de Pol Pot. Quant à la conférence internationale sur les réfugiés prévue les 20 et 21 juillet à Genève, on peut s'étonner qu'on attende si longtemps pour sauver des vies humaines.

A Paris, toujours à l'initiative du Parti socialiste, des négociations ont eu lieu avec le P.c., le M.r.g., la C.g.t., la C.f.d.t., la Fen et la Ligue des droits de l'homme. Le P.c. et la C.g.t., d'une part, et la Fen, d'autre part, mais pour des raisons diamétralement opposées, ont refusé de signer un texte commun. Pour la Fen, le texte aurait dû insister sur la responsabilité de l'Etat vietnamien. Le P.c. n'acceptait de signer qu'un texte « plein de bons sentiments qui ne débouchait sur rien d'efficace », disent les négociateurs socialistes.

Pourtant, dans certaines communes, socialistes et communistes ont approuvé ensemble la décision d'accueillir des familles de réfugiés.

Combien l'accueil et l'intégration de ces familles devraient-ils coûter aux communes ? 3 centimes par jour et par contribuable, répond-on au P.s.

A Granville, on a préféré se priver du feu d'artifice du 14 Juillet.

(Les dons doivent être adressés à l'ordre de Pierre Joxe, 12 Cité Malesherbes 75009 Paris).

De l'utilisation d'un sondage

Selon un sondage réalisé en juin, 55 % des Français seraient favorables au maintien de la peine de mort. Alain Peyrefitte n'a pas manqué de s'y référer pour justifier son refus de laisser les députés voter sur cette grave question. Arguant de la nécessité préalable de « faire évoluer l'opinion publique pour avoir son assentiment », il a même été jusqu'à affirmer sur R.t.l., dimanche dernier : « Une légère majorité aurait repoussé l'abolition à l'Assemblée, et je suis convaincu qu'au Sénat le texte en question ne serait pas passé. » Que n'a-t-il alors laissé voter les parlementaires ?

L'avantage des sondages du type de celui évoqué plus haut, c'est qu'ils viennent à point nommé pour cautionner la politique du gouvernement. Pourquoi ne sonderait-on pas aussi les Français sur une éventuelle diminution des impôts, une réduction de la hiérarchie des revenus, le maintien des prestations de la Sécurité sociale ou encore le blocage des loyers ?

Peyrefitte, dont chacun connaît par ailleurs les talents lit-

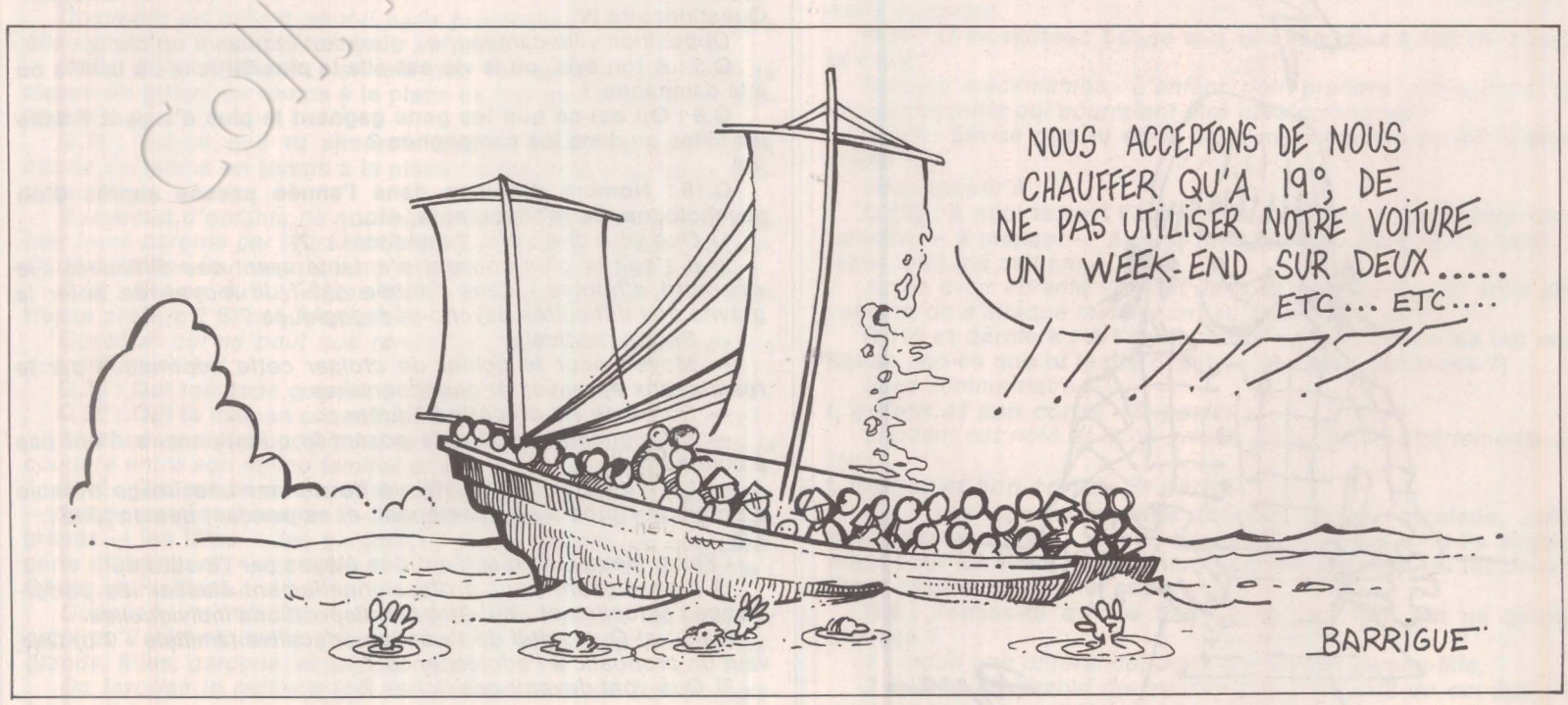

téraires, utilise si bien les sondages qu'il pourrait sans problème postuler dans l'avenir pour la direction d'une des chaînes de la médiocre télévision giscardienne.

Corse : « glissements du droit »

Le procès des militants corses du F.l.n.c. se poursuit avec le défilé des témoins de la défense devant la Cour de sûreté de l'Etat. Lundi dernier, l'amiral Sanguinetti a dénoncé « les démissions de l'Etat, les glissements du droit et les déficiences de la justice », avant de conclure : « A aucun moment, l'Etat n'a répondu aux interrogations de la Corse. Le F.l.n.c. est la matérialisation du désespoir d'un peuple qui ne veut pas mourir. »

Responsable du P.s. pour la Haute-Corse, François Casabianca a ensuite démonté les mécanismes qui aboutissent à « la clochardisation de la société rurale corse ». Distinguant l'analyse et l'action du P.s. de celles du F.l.n.c., Casabianca a plaidé pour le développement de l'action légale. « Nous avons bien du mal, concéda-t-il, à convaincre les jeunes que c'est la bonne voie. Car le problème corse est urgent, et la voie légale pas toujours efficace. »

Lutte contre le contrat temporaire

Depuis cinq semaines, les travailleurs de H.b. Sogème, à Bourg-lès-Valence et à Pierrelatte, ont engagé l'action pour obtenir l'embauche définitive de 120 salariés sous contrat temporaire, la cinquième semaine de congés payés et la réduction de la durée du travail vers les 35 heures.

Cette action est conduite par la C.f.d.t. à l'usine de Pierrelatte, et dans l'unité des sections syndicales C.f.d.t.-C.g.t. et F.o. à l'usine de Bourg-lès-Valence.

Dans le même temps, la C.f.d.t. a engagé des actions juridiques pour faire reconnaître, selon la jurisprudence, que, du fait des prolongations successives des contrats temporaires, les 120 salariés temporaires sont en fait titulaires d'un contrat à durée indéterminée. Cette action avait déjà abouti à un premier recul de la direction qui, d'une part, a engagé d'une manière définitive cinq travailleurs temporaires et, d'autre part, s'était engagée à conserver un travailleur temporaire jusqu'à ce que le conseil des prud'hommes de Valence rende son jugement, dont l'audience doit avoir lieu le 28 juin.

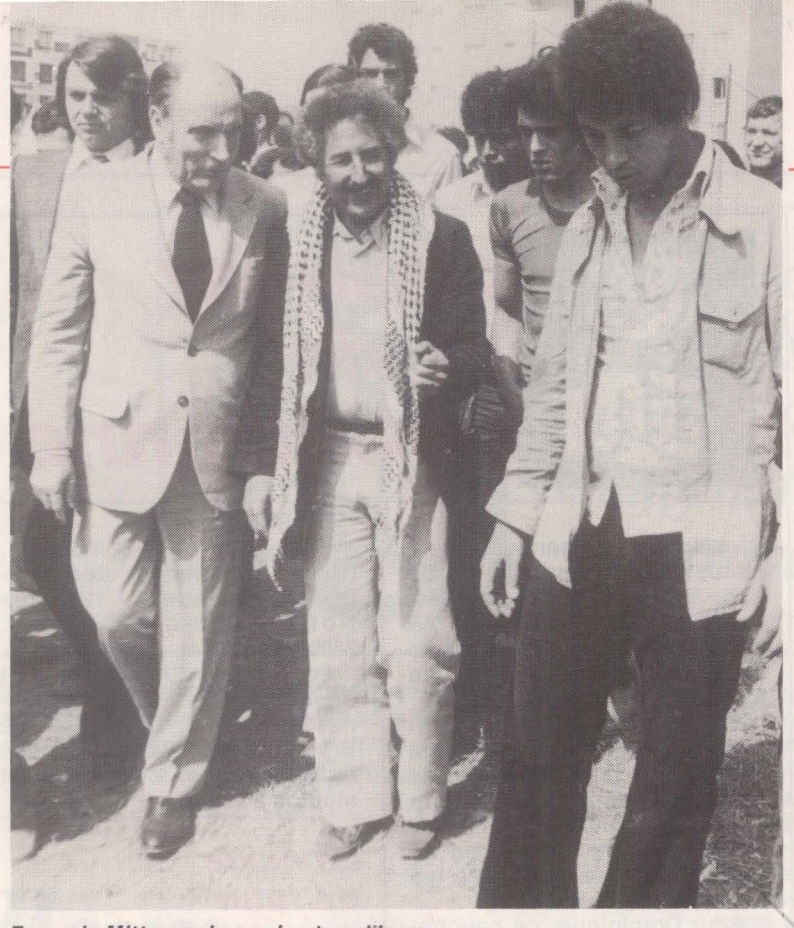

François Mitterrand avec les travailleurs émigrés du foyer Sonacotra de Garges.

Pour tenter de casser l'action engagée par les travailleurs avec leurs organisations syndicales, la direction de H.b. Sogème tente d'utiliser la répression et a demandé par référé devant le tribunal de grande instance de Valence l'expulsion de l'entreprise du salarié qu'elle s'était engagée à garder.

Cette mesure d'intimidation a provoqué un durcissement du conflit. L'ensemble des salariés de Sogème débraye chaque matin pour faire entrer le salarié dans l'entreprise.

Sonacotra : espoir pour les « campeurs »

Ils campent encore devant leur foyer, les expulsés de Garges-lès-Gonesse. Bien décidés à ne pas quitter les lieux tant qu'ils n'auront pas obtenu leur réintégration.

Ce campement entre H.l.m. et champs d'orge est en effet devenu au fil des jours le symbole de la lutte des foyers Sonacotra. Le symbole aussi de la solidarité de toutes les organisations de gauche avec les travailleurs immigrés comme devrait en témoigner, le 7 juillet, un meeting unitaire de soutien. Le Parti socialiste qui, comme l'a dit François Mitterrand — lors de la visite qu'il a rendue aux expulsés, le 28 juin — reconnaît « l'intérêt et la nécessité du Comité de coordination », est depuis le premier jour sur la brèche. Le 3 juillet, lors de la manifestation à la cité Malesherbes la parole a d'ailleurs été donnée à un représentant du Comité de coordination. La Fédération socialiste du Val-d'Oise qui ne ménage pas son soutien aux « campeurs » devait réunir, le 4 juillet au soir dans le campement même, tous ses secrétaires de section, pour envisager la suite à donner à son action tant au plan matériel que politique.

Si les immigrés ne flanchent pas, eux, le Pouvoir semble reculer : les C.r.s. ont plié bagages et le foyer n'est plus gardé que par la police locale et les vigiles de la Sonacotra. Recul aussi de cette dernière comme en témoigne la récente déclaration de son directeur : « Bien que ne reconnaissant pas au Comité de coordination le monopole de la représentation, la Sonacotra reste prête à tout contact avec ses représentants. » Enfin !

Berck : une entreprise vraiment « pilote »

Pilote S.a. : une entreprise qui, à Berck-Plage, dans le Pas-de-Calais, occupe 70 travailleurs handicapés physiques sur un total de 110 salariés.

En 1977, après que l'employeur eut déposé le bilan, les salariés reprennent la société en y investissant leurs indemnités de licenciement. Depuis, ils ont fait la preuve de sa viabilité, mais ils ont également démontré que des handicapés peuvent s'insérer parfaitement et normalement dans la société, en travaillant sur un pied d'égalité avec des « valides ».

Depuis quelques semaines, diverses démarches ont été entreprises en vue d'obtenir des prêts ou des subventions permettant d'éviter que cette entreprise pilote ne dépose à nouveau son bilan.

Patronats de combat en Seine-Saint-Denis

En Seine-Saint-Denis, les employeurs du département font intervenir facilement et sans aucune réserve les forces de police et la gendarmerie. On recense des arrestations — et même des mises de menottes — sur les lieux de travail avant interrogatoire (donc sans preuves de culpabilité). Des gardes à vue et interrogatoires avec violences et brimades graves. Des perquisitions par des gendarmes ou policiers en tenue dans des lieux d'habitation, sans souci de l'honorabilité des accusés et de leur famille.

Ces divers actes de répression ont été recensés par les syndicats. Ils ont eu lieu aux entrepôts du Printemps en août 1978, à la clinique de Neuilly-sur-Marne en mars 1979, à l'I.m.p.p. d'Aubervilliers en juin 1979 et au Courbet à Pierrefitte : six jours de garde à vue, inculpation, interdiction de pénétrer sur son lieu de travail et suspension immédiate de ses fonctions d'une institutrice.

Un département où les patrons n'y vont pas de main morte !

Amnesty International et l'Uruguay

Amnesty International vient de publier un témoignage sur les prisons politiques de Corée du Nord et un nouveau rapport sur la situation dramatique des droits de l'homme en Uruguay à l'occasion du sixième anniversaire de l'instauration de la loi martiale dans ce pays. Publié en anglais, ce document — dont la version française sortira en août — est disponible à la section française d'A.i. (18, rue de Varenne, 75007 Paris).

D'autre part, à la même adresse, deux des « mères de la playa de Maya » (la place de Mai, à Buenos Aires, où manifestaient les mères, épouses et sœurs de disparus) viendront témoigner le 9 juillet, à 11 heures sur la situation en Argentine au moment où A.i. publie une nouvelle liste de 2 665 disparus.

Les personnes intéressées par cette rencontre peuvent écrire ou téléphoner à Caroline Claeys, à Amnesty International (222-91-32).

changer la vie quotidienne

Grève de la faim contre le mercure

Dans la mairie de Survilliers (Val-d'Oise), un homme fait depuis deux semaines la grève de la faim. Il s'appelle Claude Bacri. Il était ingénieur chimiste à la Société française de munitions, à Sèvres. Puis il a été muté à Survilliers. Onze jours après son arrivée, il a été licencié pour raisons économiques. C'était le 5 avril dernier.

En réalité, il semble bien que c'est parce qu'il avait dénoncé l'absence totale de mesures de sécurité dans les ateliers où travaillent les ouvriers maniant plomb et mercure. Le conseil municipal de Survilliers — à direction socialiste — a voté une motion de soutien au gréviste de la faim. Le conseil général du Val-d'Oise — pourtant présidé par un élu de la majorité — soutient également Claude Bacri et demande sa réintégration aux pouvoirs publics pour que des contrôles médicaux soient effectués dans l'usine. Par ailleurs, il semble que l'usine déverse dans un puisard du fulminate de mercure, qui risque d'empoisonner la nappe phréatique du Soissonnais...

Soyez tsigane

Le Burgenland, c'est le plus grand lac de steppe d'Europe, à quelque cinquante kilomètres de Vienne. C'est aussi une réserve naturelle qui abrite plus de deux cent quatre-vingts espèces d'oiseaux. Pour la parcourir, un moyen original : des roulottes à chevaux. Le prix de cette virée tsigane : à partir de 970 F pour une semaine (renseignements à l'Office national autrichien du tourisme, 12, rue Auber, 75009 Paris).

Divorce à la française

Deux mois de mariage, trois ans de divorce. C'est l'histoire de Dominique A., vingt ans, qui se débat encore dans les filets des procédures. Dominique s'est mariée en mai 1976 avec Patrick H., un garçon « bien sous tous rapports », gérant d'entreprise. Deux mois après la cérémonie, Patrick annonce qu'il a une maîtresse et désire divorcer. Le premier choc encaissé, Dominique finit par accepter le divorce. « Très grand seigneur, il m'a proposé de payer tous les frais... », précise Dominique. Divorce banal : consentement mutuel, pas d'enfants. Trois ans après, le divorce n'est toujours pas jugé ! « Il ne vient pas aux convocations pour conciliation... c'est une énorme force d'inertie, raconte Dominique. J'ai l'impression que la justice est faite par les hommes, pour les hommes : pour fixer la date de la prochaine convocation, le juge a demandé si cela ne risquait pas de perturber les vacances de Patrick ! »

Pour Dominique, ce cauchemar juridique prendra peut-être fin le 9 juillet, si son mari se rend enfin à la convocation. Elle a voulu raconter son histoire « pour que cela puisse servir à d'autres femmes ». La procédure du divorce par consentement mutuel, en principe la plus rapide, a parfois d'étranges langueurs...

Loger des étudiants

Pas facile pour les étudiants de trouver à se loger dans Paris ! De plus en plus difficile même, compte tenu de l'augmentation des loyers. Si vous connaissez un logement qui pourrait intéresser un étudiant, proposez-le vite — avant la rentrée — à l'U.p.e.l. (Union parisienne des étudiants locataires : 120, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Tél. : 633-30-78).

Le Centre d'information et de documentation de la jeunesse (C.i.d.j., 101, quai de Branly, 75007 Paris) dispose également de chambres et studios à louer.

Le guide du futur propriétaire

Si vraiment l'accession à la propriété vous attire, ne partez pas sans information. Le Crédit foncier vous propose un service gratuit de renseignements (4, rue des Capucines, 75002 Paris) et des fiches pratiques très bien faites sur l'acquisition, la construction, la copropriété et la fiscalité.

Libre à vous ensuite de vous lancer dans l'opération. Si vous en avez réellement les moyens. Sans rêver.

Pour nourrir le débat nucléaire

Regards de sociologues sur la société nucléaire, sur le débat nucléaire. Nucléopolis manquait jusqu'à aujourd'hui. Sous la direction de Francis Fagnani et d'Alexandre Nicolon (aux Presses universitaires de Grenoble), cette analyse rigoureuse, fouillée, présente des études sur la contestation antinucléaire, sur les réactions de l'opinion, sur les processus de décision et les enjeux politiques des controverses. Etudes qui parfois datent un peu, mais qui font ressortir quelques idées chocs. D'abord, que le débat nucléaire n'est pas seulement un révélateur du dysfonctionnement d'un système politique qui laisse la responsabilité des grandes décisions à sa technostructure ; il joue un rôle d'accélérateur, le nucléaire devenant le symbole de tout ce qui, dans les sociétés industrielles, est de plus en plus mal supporté par une fraction croissante de la population.

Nucléopolis analyse ensuite avec une acuité remarquable comment ce débat — largement centré sur la divulgation de l'information — a montré que le secret perpétue l'idée d'un savoir maîtrisé par les décideurs. Alors justement que, sur un tel thème, les options des experts prennent leurs sources hors même de la rationalité technique au nom de laquelle des décisions sont prises sans discussion...

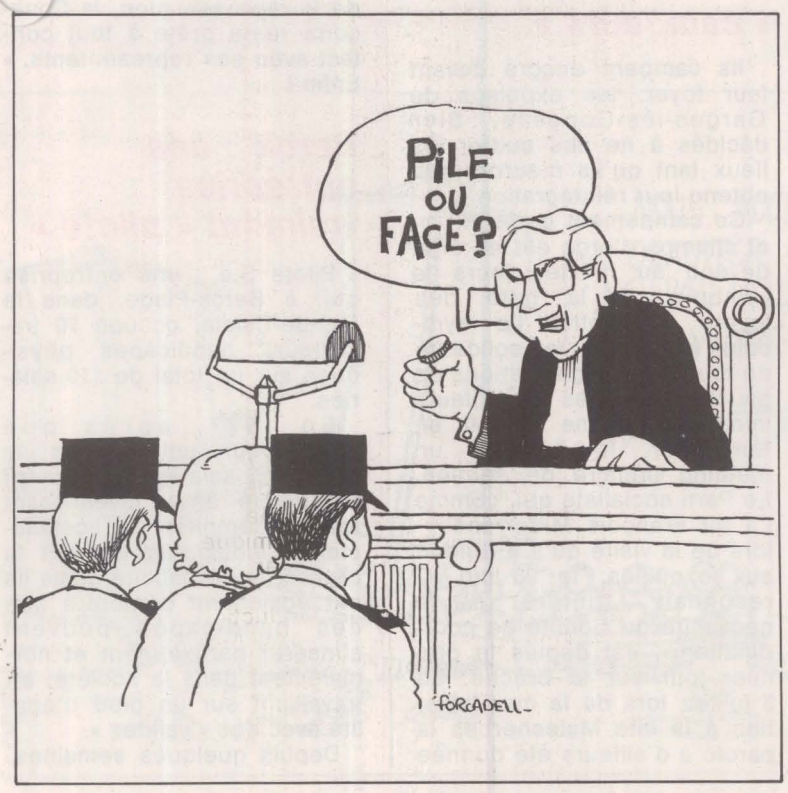

Pour les fans du solaire

Serres, capteurs et chauffe-eau... « Le Sauvage » réédite un guide de la maison solaire, plus complet que celui de l'année dernière. Des prix, des adresses, des exemples de réalisations, des conseils de construction et d'isolation... De ce numéro spécial vous sortirez amoureux des maisons solaires, si vous ne l'êtes déjà.

La revue lance également un concours d'architecture solaire. Peuvent y participer tous les concepteurs qui le souhaitent. Cette action sera conduite avec l'aide des collectivités locales, des organisations d'usagers et des bonnes volontés. Réponses au plus tard le 30 septembre prochain. Une commission de spécialistes jugera d'abord de la recevabilité technique des projets qui seront ensuite présentés au public dans des expositions locales. Les projets gagnants seront choisis dès qu'ils auront recueilli 8 % des voix des visiteurs.

La revue « Que choisir ? », elle aussi, vient de sortir un numéro spécial « maison et énergie ». Le solaire y tient une bonne place. Mais aussi les chaudières et l'isolation. Beaucoup de bon sens et de bricole.

Réponses socialistes à la crise de l'énergie et à la division internationale du travail

NOUS avons analysé la semaine dernière les propositions économiques et financières du Parti socialiste exposées à la presse par François Mitterrand. Nous publions aujourd'hui sur ces propositions un point de vue critique de Jacques Gallus et la réponse à celui-ci de Jacques Attali.

Le meilleur et le reste

par Jacques Gallus

LE P.s. n'avait pas présenté de nouvelles propositions économiques depuis mars 1978. Il le fait aujourd'hui à travers un texte de plus de soixante-dix pages, que François Mitterrand vient de commenter devant la presse et qui comporte sur de nombreux points des évolutions fort intéressantes de l'analyse socialiste.

1. Le premier est l'analyse de la crise et la place qu'y joue le progrès technique. La gauche a longtemps affirmé que la crise est due à la faiblesse de la consommation populaire qui entraînerait un ralentissement de la croissance et le chômage. Cette thèse, au cœur d'une certaine lecture du Programme commun, portait en elle l'idée qu'il suffisait d'une bonne relance de la consommation pour sortir de la crise. Si l'on en juge par son absence dans le nouveau document économique du P.s., celui-ci a enfin compris qu'elle est absurde. Absurde parce que, si la solution était si simple, on ne voit pas pourquoi le capitalisme ne l'aurait pas appliquée de lui-même depuis longtemps, à la manière dont Roosevelt et Keynes ont trouvé une issue à la crise de 1929. Absurde surtout parce qu'elle ne tenait aucun compte — ce qui est un comble pour des marxistes — de l'évolution des rapports de forces mondiaux qui se mesurent, en économie, notamment par le niveau de la compétitivité des produits.

Or, ces rapports de forces évoluent très vite aujourd'hui en raison de la diffusion mondiale du progrès technique, qui fait de certains pays de nouveaux concurrents du vieux monde industrialisé et qui, à l'intérieur de celui-ci, condamne les entreprises qui ne savent pas l'utiliser à temps. Ils évoluent aussi, bien sûr, parce que de profondes tensions apparaissent sur le marché de certains biens, en particulier celui des matières premières énergétiques.

Le texte économique du P.s. développe cette analyse en montrant que ce qui caractérise l'époque actuelle, c'est « l'instabilité et le mouvement ». Et il en tire, avec une tonalité nouvelle, la conséquence majeure : « L'action centrale qui permettra à la France de sortir de la crise est l'investissement. » Oui, pas la consommation, mais l'investissement. Les bœufs devant, la charrue derrière : pour pouvoir consommer, et dans des conditions qui donnent du travail aux travailleurs de France, il faut que nos entreprises soient capables de vaincre dans la concurrence internationale. Il faut donc qu'elles soient constamment les meilleures dans l'ordre du progrès technique, c'est-à-dire qu'elles renouvellent leurs outils et leur savoir-faire aussi vite que l'exige la concurrence.

La priorité donnée à l'investissement et au progrès technique ne doit pas seulement, ajoute avec raison le texte socialiste, servir à la modernisation des entreprises. Elle doit également aider à « promouvoir un nouveau modèle de développement ». Le progrès économique consiste souvent, en effet, en l'amélioration de la qualité des produits, en une meilleure adaptation de la production aux besoins individuels et collectifs. Ainsi que l'écrit le texte, « l'optimum de consommation n'est plus nécessairement le maximum ». L'exemple donné des progrès possibles dans la qualité et le confort des logements est à cet égard bien choisi. Au lieu, comme par le passé, de distribuer des richesses dont on omettait de dire comment elles seraient produites, les socialistes parlent enfin, et d'abord, de la production.

2. L'approfondissement de la pensée socialiste est également sensible dans le domaine de la répartition des richesses. En effet, l'absence de chiffre concernant la hausse du Smic laisse place à l'objectif d'une « réduction de l'éventail des rémunérations comparable à celui observé dans les pays les plus avancés en ce domaine ». Cet objectif est pertinent, car il souligne que l'amélioration, indispensable et massive, de la situation des plus défavorisés doit d'abord passer par un effort de solidarité. Il demanderait cependant à être précisé et daté.

3. Sur la question de l'énergie également, une tonalité nouvelle s'affirme. La crise de l'énergie est appréciée dans toute son ampleur, et de vigoureuses mesures d'économies sont prévues. Il resterait néanmoins quelques points à préciser, notamment celui-ci : le texte socialiste propose que, d'ici à 1990, la dépendance énergétique de la France à l'égard de l'extérieur soit réduite à moins de 50 % (contre 75 % aujourd'hui). Or, il est prévu que la politique énergétique actuelle — y compris le programme nucléaire — ne permettra d'atteindre que 57 % en 1990. Comment le P.s. fera-t-il mieux ? En économisant beaucoup plus l'énergie ? Sûrement. Mais c'est très insuffisant pour atteindre un objectif aussi ambitieux. Et, comme les énergies nouvelles ne donneront de résultats à grande échelle qu'à partir de 2000, on s'interroge sur la place du nucléaire dans le projet socialiste. Or, le texte est ici bien vague.

Sauf à attendre des précisions sur ce point, on constate sur ces trois thèmes majeurs une évolution très positive de la doctrine économique du P.s. On en regrette d'autant plus que les propos et certaines thèses d'avant congrès aient été si éloignés du texte d'aujourd'hui. Y aurait-il une doctrine juste pour gagner les congrès et une autre pour se présenter aux élections ?

Après le bon, il faut aussi évoquer le moins bon. Passons rapidement sur les retours aux débats passés. Répétons simplement qu'ajouter quelques entreprises à la liste des nationalisations peut être une bonne idée, mais on ne peut se prononcer tant que l'on ne s'est toujours pas entendu sur la manière de nationaliser. Relevons d'autre part une phrase pour le moins maladroite : « Les choix industriels et la politique des entreprises seront fixés par le Plan. » La politique des entreprises fixée par le Plan ? Diable ! Cette généralisation n'est guère autogestionnaire. Mais il s'agit sans doute d'un écart de langage, car le texte donne par la

suite des précisions qui limitent fort heureusement la portée d'une si dangereuse petite phrase.

Reste le plus important : le rythme de la croissance, ses modalités, et ses liens avec l'économie internationale. Le texte affiche ici deux objectifs : la production française doit croître en dix ans de 75 % et la part des importations par rapport à cette production doit diminuer de 22 % — chiffre actuel — à moins de 20 %.

Rappelons que 75 % en dix ans, cela fait 5,8 % par an en moyenne et que la France — et le monde industrialisé — n'a connu ce taux très élevé qu'à l'époque de la croissance euphorique — et à énergie quasi gratuite — des années soixante.

Or, comment atteindre un tel taux, qui doublerait celui que la France connaît depuis 1977 ? Ou, plus précisément, comment atteindre ce taux sans provoquer immédiatement un déficit extérieur rédhibitoire et une inflation sans commune mesure avec celle d'aujourd'hui ? En fermant les frontières et en bloquant les prix ? Ce serait la réponse bureaucratique habituelle qui casse le thermomètre pour ne pas voir la fièvre. Car, lorsque les importations croissent, ce n'est pas par masochisme du pays importateur ; c'est parce que les produits importés sont moins chers que les produits nationaux. Et, si l'on bloque les prix pour contourner cette première impasse, on met les entreprises en faillite parce qu'elles ne peuvent plus digérer les charges nouvelles de la relance préalable de l'investissement ou des salaires.

Dans ces conditions, les rédacteurs du texte socialiste ont-ils bien conscience que, lorsqu'ils fixent à l'économie française le double objectif d'une croissance à la japonaise et d'une réduction de la part relative des importations, c'est une formidable contrainte de compétitivité qu'ils lui imposent ? Une contrainte beaucoup plus lourde que celle d'aujourd'hui puisque, avec une croissance de 3 %, les importations progressent d'environ 5 %, alors que, si l'on suit les propositions du P.s., avec une croissance de 5,8 % il faudrait que les importations ne croissent que de 3 à 4 % pour que leur part relative diminue. Réduire le rythme des importations alors que la croissance est multipliée par deux et que le prix de l'énergie évolue comme on sait, voilà une gageure dont on voit mal quelle politique pourrait la tenir ! En définitive, il faut craindre que, débordés par l'incohérence des objectifs ainsi définis — croissance à la japonaise, nouveau modèle de développement, réduction de la part des importations, réduction de la durée du travail à salaire maintenu —, les responsables de la politique économique socialiste soient conduits dans un premier temps au protectionnisme et au dirigisme, dans un deuxième temps à revenir sur leurs engagements.

Un tel scénario étant celui par lequel la plupart des expériences socialistes ont échoué à travers le monde, il convient d'être sur ses gardes. Pour la première fois exposée aussi clairement, il y a dans la nouvelle doctrine économique socialiste la stratégie permettant d'échapper à ce scénario. C'est la stratégie du progrès technique et industriel et du nouveau modèle de développement. Il est dommage qu'elle soit obscurcie par des résidus de doctrines d'avant crise qui conduiraient, à coup sûr, à l'échec. Mais il est possible, sur la base de ces nouvelles propositions économiques, d'en améliorer la logique, ainsi que de préciser les priorités, les échéances et les sources de financement. La mise au point du projet de société à laquelle le P.s. va désormais s'atteler en sera l'occasion.

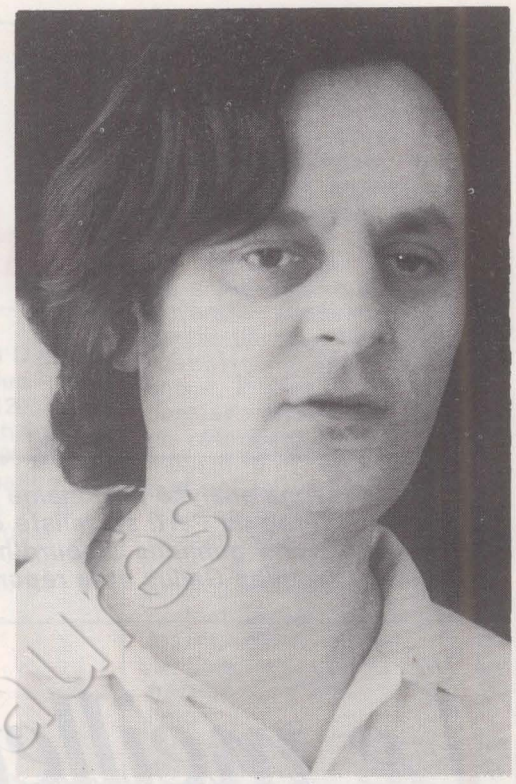

Le docteur Jean-Marc Kespi.

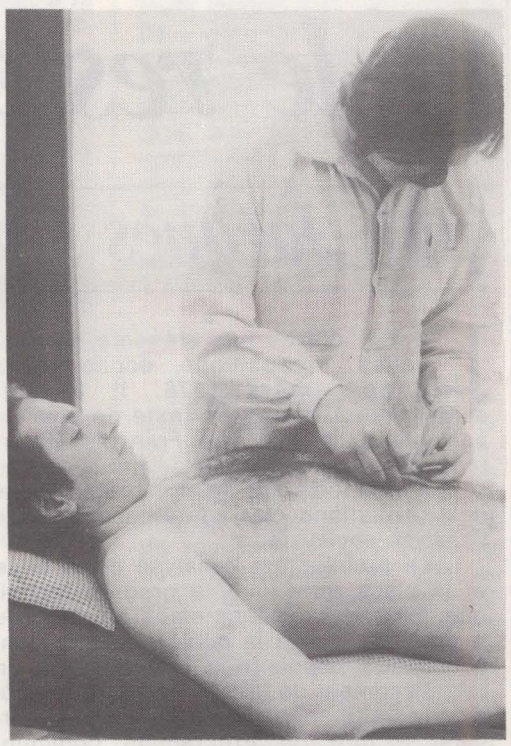



Les vrais enjeux

par Jacques Attali

Si je comprends bien Jacques Gallus, qui fut pendant quatre ans, comme secrétaire de la commission économique du P.s., un des principaux rédacteurs des plates-formes économiques antérieures, tout ce qui est bien c'est ce qui vient de l'après-Metz, tout ce qui est mal naît de ce qui reste de l'avant-Metz. Etrange pour quelqu'un qui fut associé à l'avant et qui aujourd'hui a choisi de refuser la notion majoritaire.

Sans polémique excessive, je voudrais seulement faire trois remarques :

1. — Tous les aspects novateurs qu'il cite et approuve (analyse de la technologie, étude des économies d'énergie, référence structurelle pour la hausse des bas revenus, nécessité d'une politique industrielle) se trouvent détaillés dans le texte de la motion de François Mitterrand à Metz (et dans celle-là seulement).

2. — La lecture qu'il fait du Programme commun de gouvernement (ou plutôt la lecture qu'il fait de la lecture qu'en auraient fait les socialistes) recoupe trop exactement les pires caricatures faites par la droite du programme économique de la gauche pour ne pas surprendre.

La relance à court terme de la consommation n'est qu'un élément d'une politique globale de réduction des inégalités. Elle est maintenue par les propositions de ce texte en vue du relèvement des bas salaires.

Le programme de nationalisations est, dans ce texte, précis et détaillé dans sa forme, selon les modalités d'échanges de titres à l'élaboration desquelles Jacques Gallus a lui-même collaboré.

3. — Enfin, la croissance forte. Faux débat. Ce qui compte, ce n'est ni le taux ni le contenu de la croissance, mais le contenu de la production. L'existence actuelle d'une contrainte extérieure n'est pas un phénomène naturel inévitable auquel nous devons nous plier, mais le résultat de l'échec de la politique industrielle depuis vingt ans : malgré la même dépendance énergétique, ni l'Allemagne ni le Japon ne sont soumis à cette contrainte. La priorité est de l'élargir. Pour cela, la croissance ne peut être que forte, en raison de toutes les transformations structurelles nécessaires. Il faut alors parler de son contenu et de la rupture avec le capitalisme que ce contenu signifie. Là se situent les vrais enjeux.

Acupuncture : "Une médecine qui dure depuis 3000 ans, c'est une garantie !"

Cinq mille médecins pratiquent l'acupuncture en France. L'engouement du public pour cette médecine « douce » venue d'Orient incite bon nombre de médecins à s'intituler « acupuncteurs » un peu trop vite. Parmi eux, seulement cinq cents sont de véritables acupuncteurs qui ont suivi une formation spécialisée (1). C'est l'un des problèmes qui ont été évoqués au VIe congrès mondial d'acupuncture, qui vient de rassembler un millier de praticiens à Paris. Le docteur Jean-Marc Kespi, président de l'Association française d'acupuncture, qui a organisé ce congrès, a accepté de répondre à nos questions.

« L'UNITE ». — L'acupuncture a beau être de plus en plus pratiquée en France, elle demeure une médecine mystérieuse : on parle de méridiens, de pouls chinois, de points actifs. Pouvez-vous expliquer ce qu'est vraiment l'acupuncture ?

Dr JEAN-MARC KESPI. — Il y a d'abord un piège à éviter : l'acupuncture, ce n'est pas seulement un traitement par les aiguilles ; c'est avant tout un diagnostic différent, à partir duquel on trouve les points à piquer. L'acupuncture, c'est une médecine globale, qui envisage l'homme comme un tout sans dissocier l'esprit et le corps. C'est l'inverse de la médecine occidentale, qui a tendance à analyser, classer et finit par découper le malade en morceaux, chacun relevant d'un « spécialiste » différent. Cette médecine-là est malade de trop de matérialisme : l'acupuncture, comme toutes les médecines antiques, part d'abord d'une réflexion philosophique sur l'homme, sur le monde. Mais c'est une philosophie qui se termine par une physiologie. Votre foie n'est pas malade, c'est vous qui traduisez une souffrance au niveau du foie ; le plus important c'est de comprendre pourquoi.

— L'efficacité de l'acupuncture, en particulier contre les phénomènes douloureux, n'est plus guère contestée. Sait-on exactement le mode d'action des aiguilles ?

— Personne ne sait pourquoi ni comment cela marche. Il y a des recherches entreprises dans le monde entier pour comprendre : neurophysiologie, biochimie, phénomènes électriques et magnétiques : il y a sans doute une intrication de plusieurs éléments. Et certainement l'action de paramètres physiques que l'on n'a pas encore déterminés.

La Chine, la Corée du Nord et en Occident la France et l'Italie sont les pays les plus avancés dans ces recherches.

Quant à l'efficacité de l'acupuncture, il n'y a jamais eu d'essais contrôlés effectués par des universitaires. Tout simplement parce que, jusqu'à présent, l'on demandait aux acupuncteurs de renoncer à leurs propres contraintes. Exemple, pour le traitement des maux de tête : il y a cent quatre-vingts points qui sont actifs selon la cause, la caractéristique, etc. Et évidemment, dans chaque cas, ces points sont différents... Alors, cela ne sert à rien de vouloir nous contrôler en imposant de piquer trois points, les mêmes, à tous les gens affligés de maux de tête !

Aujourd'hui, vous avez cinq points, dix au maximum, qui sont vraiment actifs. Si vous revenez me voir dans deux ans, en hiver ce ne seront pas les mêmes ! La chronobiologie, les Chinois en parlent depuis cinq mille ans !

— Y a-t-il des maladies qui relèvement plus spécifiquement de l'acupuncture ?

— Pas question de traiter par l'acupuncture une grossesse extra-utérine, un ulcère de l'estomac qui perfore ou un cancer du poumon. L'acupuncture, c'est avant tout une médecine préventive : elle rétablit l'équilibre menacé, mais elle ne peut rien pour les lésions installées. En revanche, elle donne des résultats spectaculaires dans tous les troubles dits « chroniques » : fatigue, insomnies, allergies, asthme, troubles digestifs et toutes les douleurs. Si on ne se trompe pas... ce qui arrive parfois, car le diagnostic n'est jamais facile à établir. On arrive à améliorer certaines lésions irréversibles comme l'arthrose : on ne change pas l'arthrose, mais on agit sur ce qui est autour — muscles, tissus, circulation, etc. Le malade garde son arthrose, mais sans la douleur...

On ne connaît pas les limites de l'acupuncture. Actuellement, on dispose de cent quatre-vingts points actifs environ ; il y en a autant que l'on a « perdus » ; ils sont cités dans les textes chinois anciens, mais on ne sait plus leur mode d'emploi. Dans dix ans, on pourra peut-être soigner ou aider à soigner les maladies mentales...

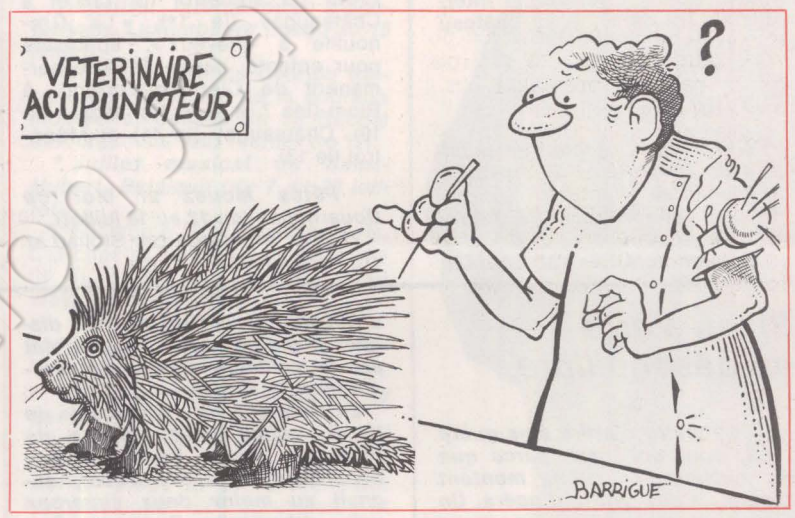

— L'acupuncture va-t-elle enfin sortir de son ghetto de médecine « parallèle » et être reconnue officiellement ?

— C'est vrai que l'acupuncture est cent fois mieux acceptée par le corps médical qu'il y a quinze ans. Mais elle est encore loin d'être enseignée à l'Université. Et cela n'est pas grave : il y a des écoles, qui forment en trois ans les médecins sortis de l'Université. En première année, dans toute la France, il y a aujourd'hui un millier de médecins qui étudient l'acupuncture... Il en sortira peut-être cinquante ; la sélection est très sévère. Le plus important, c'est que le conseil de l'Ordre interdise aux médecins non sortis de ces écoles de s'improviser acupuncteurs. Ces faux acupuncteurs déçoivent les gens qui s'adressent à eux et démolissent la réputation de l'acupuncture ; car, quand il y a échec, on dit : « C'est l'acupuncture qui n'a pas marché... » Pour le moment, c'est au point mort. Le conseil de l'Ordre a institué une commission. Le gros problème, pour eux, c'est qu'il n'y a pas d'universitaire acupuncteur, ce qui signifie qu'il faudrait faire contrôler la qualité de l'enseignement dans les écoles d'acupuncture par des gens qui ne sont pas professeurs d'Université : c'est là que le bât blesse !

— Personnellement, comment êtes-vous venu à l'acupuncture ?

— Je m'y suis mis parce que je déteste l'échec. Quand j'en ai, je le supporte très mal ! J'ai toujours su quelle était la médecine dont je ne voulais pas. Le « vous n'avez rien, c'est nerveux... » ne me satisfait pas du tout... Et puis, une médecine qui dure depuis trois mille ans, c'est une garantie !

Propos recueillis par
MARIE-JOSE BERNARDOT

(1) L'Association française d'acupuncture (25, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. : 329-21-23) édite un annuaire où figurent les acupuncteurs diplômés. Des consultations d'acupuncture sont également effectuées à l'hôpital Saint-Jacques (37, rue des Volontaires, 75015 Paris) et dans certains hôpitaux de l'Assistance publique à Paris.

Le temps des festivals

Une sélection de Jean-Paul Liégeois

Au risque de vous plaire

PARIS

**** Festival du Marais (jusqu'au 13 juillet).***

Panorama de la mélodie française à l'hôtel Carnavalet (le 11). Du sacré au profane en l'église Saint-Merri (le 12). Musique témoin de l'Histoire en place des Vosges (le 13). Sugar Blue à Beaubourg (le 6). Duo Caratini-Fosset à Beaubourg (le 7). L'Ensemble de musique baroque de Drottningholm à l'hôtel de Marle (le 10). Sur la place du Marché-Sainte-Catherine : le mime Duval (les 6, 9, 11 et 13), « Mascarade » par les Fabuliers (le 9), Sweet little papa (le 11), « le Dit du Foirail » (les 7, 10 et 13).

BANLIEUE

**** Festival de l'Ile-de-France (jusqu'au 8 juillet).***

L'Orchestre de chambre de Saint-Denis au château de Fontainebleau (le 7). L'Académie internationale de musique au château de Vaux-le-Pénil (le 8).

PROVINCE

**** Quatrièmes rencontres musicales de Saint-Rémy-de-Provence (du 7 juillet au 14 août).***

Récital Jane Berbie, (le 7 juillet).

**** Soirées musicales au château de Villevieille, Gard (jusqu'au 11 août).***

Berlioz, Ravel et Borodine par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg (le 8 juillet).

**** Treizième festival de Boucard, Cher (du 7 au 21 juillet).***

Le Lieder Quartett interprète Beethoven, Loewe, Schubert, Rossini, Schumann et Brahms (le 7).

**** Onzièmes journées de Théâtre en plein air de Riom (du 7 au 14 juillet).***

« Ubu Roi », de Jarry, par l'Atelier théâtral riomois, à Riom (les 7, 8, 9 et 12 juillet). « Poèmes et chansons de Brecht » à Mozac (le 10) et à Châteaugay (le 11). « Chansons narquoises », par l'A.t.r., à Ménétrol (le 13) et à Châteaugay (le 14). « La Grenouille à cheveux », spectacle pour enfants, par le Théâtre permanent de Clermont-Ferrand, à Riom (les 7, 8, 9 et 12), Mozac (le 10), Châteaugay (le 11) et Ménétrol (le 13).

**** Fêtes Mouez ar Mor de Douarnenez (du 12 au 18 juillet).***

Théâtre en breton par Stollad ar Vro Pagan (le 12).

**** Forum des arts et de la musique de Fréjus (du 6 au 22 juillet).***

La Maîtrise Gabriel Fauré (le 6). Les ballets Félix Blaska (le 7). Musique ancienne, par Esther Lamandier et Julien Skowron (le 8). L'Ensemble instrumental de France (le 9). Arnaud Dumond, luth et guitare (le 10). Michel Portal, Jean-Pierre Drouet et Pierre Faure (le 11). L'Ensemble vocal Esterelenco (le 12).

**** Festival méditerranéen des jeunes interprètes (jusqu'au 19 août).***

Montserrat Caballe et l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, à Perpignan (le 10 juillet). Lethiec à la clarinette et Weber au piano à Port-Camargue (le 12).

**** Festival lyrique et musical de Vichy (du 7 au 21 juillet).***

« Cosi fan tutte », de Mozart (le 7). « De la comédie à l'art lyrique » (le 8). L'Orchestre de chambre de Rouen et Alexandre Lagoya (le 8 également). Les artistes de la danse du Grand Théâtre de Bordeaux (le 10). Conférence : Petite histoire de la mise en scène au théâtre lyrique (le 11). « Au pays du sourire » (le 12). « Rigoletto », de Verdi (le 12 également).

**** Festival d'Arles (jusqu'au 8 août).***

Rencontres internationales de la photographie (du 7 au 13 juillet).

**** Semaines de musique contemporaine de Romans (jusqu'au 14 juillet).***

Solistes de Valence au château de Suze-la-Rousse (le 7). Martial Sola Trio au château de Grignan (le 9). New Phonic Art à Romans (le 10). Solistes de Valence à Valence (le 11). L'Ensemble instrumental de Romans à Romans (le 12).

**** Eté 1979 en Loir-et-Cher (jusqu'au 15 septembre).***

Le Quintette à vent Taffanel en l'église de la Trinité de Vendôme (le 7 juillet).

**** Festival d'été de la Seine-Maritime (jusqu'au 15 juillet).***

Le Trio Mule à la collégiale d'Eu (le 7). L'Ensemble baroque de Normandie joue Telemann, Bach, Mozart, Quantz et Vivaldi : au château d'Etelan (le 8), à la cathédrale du Havre (le 9), en l'église de Duclair (le 10) et en l'église d'Aumale (le 11).

**** Vingt-neuvième festival de musique de Toulon (jusqu'au 13 juillet).***

L'Octuor de Paris au fort de Brégançon (le 7). L'Orchestre de Bordeaux-Aquitaine, sous la direction de Roberto Benzi, joue Ravel et Brahms, à la Tour royale de Toulon (le 13).

**** Sixième festival de Sully-sur-Loire (jusqu'au 21 Juillet).***

La Grande Ecurie et la Chambre du Roy jouent Bach et Haendel (le 7).

**** Seizièmes fêtes musicales en Touraine (jusqu'au 8 juillet).***

A la Grange de Meslay : « la Fournaise ardente », de Britten, par l'English Music Theater Com-

Bizet, Verdi en déséquilibre

Si le théâtre n'attire plus guère c'est, pour une part, parce que les metteurs en scène montent désormais des livrets d'opéra. Un opéra n'est plus, comme naguère, celui d'un chef d'orchestre, encore moins celui du musicien qui l'a composé, mais celui du visionnaire qui en a réglé l'agencement. Tout se passe comme si, le répertoire lyrique ayant épuisé toutes ses richesses musicales, sa nouveauté ne résidait plus que dans la variété des visualisations qu'il permet. Hélas ! soit que le théâtre n'engendre pas que des génies, soit que la musique et le chant ne prennent leur revanche quand on les dédaigne trop, on a pu vérifier à deux occasions récentes que la griffe du metteur en scène ne suffit pas.

La « Carmen » de Louis Erlo, créée dans le cadre du Festival de Lyon, prouve que la conception théâtrale ne retient l'attention que si les voix ne la retiennent pas... par leur insuffisance. Erlo a beau penser Goya, avec des cigarières du destin, une rumeur de mort et une pyrotechnie macabre, il a beau mêler des souvenirs du célèbre « Carrosse d'or » inspiré à Jean Renoir par Mérimée, l'auditeur, lui, a du mal à se satisfaire d'un univers aussi fantastique dans la mesure où le chant ne suit pas (exception faite de Michèle Command dans « Micaela » ; par comparaison, entendre la récente « Carmen » d'Abbado, un coffret de trois disques D.g.g., et qui n'est pourtant pas la meilleure version du chef-d'œuvre de Bizet).

En revanche, le « Nabucco » de Verdi, conçu pour l'Opéra de Paris par Henry Ronse et son décorateur Béni Montrésor, alignait au moins deux superbes voix d'homme, Ruggero Raimondi et Sherrill Milnes (on n'en dirait pas autant des femmes, Grace Bumbry et Viorica Cortez), des chœurs et un orchestre hors pair ; et pourtant il a déçu ! C'est que Ronse, le récidiviste, se prenant pour un Cecil B. de Mille du kitsch ne nous épargne aucun effet puisé à une volonté de ressemblance digne du Châtelet. Mais n'est pas Hollywood qui veut — pour s'en convaincre il suffit de se référer à la reprogrammation récente à la télévision du film américain consacré à la vie de Caruso. Résultat ici, le sens musical de cette troisième œuvre de Verdi est écrasé et ne parvient à trouver ni intériorité ni crédibilité d'aucune sorte.

La leçon de tout cela voudrait que soit assuré un équilibre entre musique et mise en scène. Pourquoi cette mesure, a priori évidente, serait-elle toujours omise ?

CLAUDE GLAYMAN

** « Nabucco » est redonné au Palais-Garnier les 7, 10, 13, 17, 20, 23 juillet, à 20 heures.*

A écouter le récent coffre (trois disques Emi), direction Ricardo Mutti, en particulier pour Veriano Luchetti et Renata Scotto. Et de Bizet les « Suites de Carmen et de l'Arlésienne », direction Neville Marriner (un disque Philips), pour la beauté de certaines pages de « l'Arlésienne ».

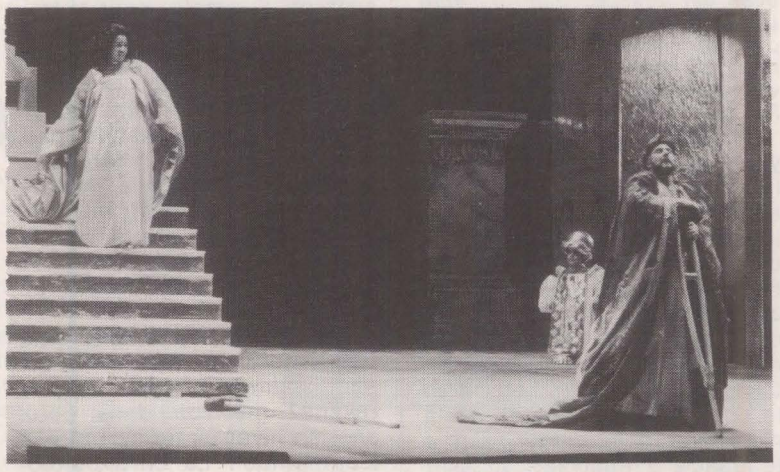

Grace Bumbry et Sherrill Milnes dans « Nabucco ».

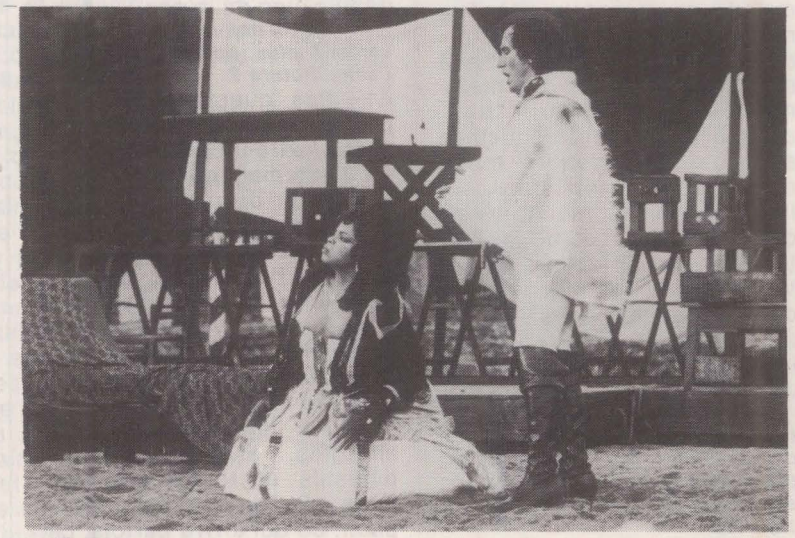

« Carmen ».



Jean Renoir, vu par Solo.

De Renoir à Truffaut

La Fédération Léo-Lagrange s'est vu confier une tâche importante par le Conseil communal de la culture de Carcassonne : y organiser du 16 au 21 juillet, à l'occasion du festival de la ville, six jours de stage cinéma ouvert à tous. Près d'un an après la mort du plus grand auteur du cinéma français, seront confrontées l'œuvre de Jean Renoir et celle de François Truffaut, qui le considère comme son maître, cela à raison d'une dizaine de films pour chacun.

Ce devrait être une session passionnante (renseignements : Gilles Durupt, 43, rue Aimé-Ramon, 11000 Carcassonne ; tél. : (68) 47-80-90).

Entre Nîmes et Antibes

C'est un personnage fascinant que Sun Ra, avec ses allures de grand sorcier et le pittoresque coloré du spectacle de son « Arkestra ». De surcroît pianiste d'une étonnante fécondité, comme le rappellent ses deux nouveaux albums, Sun Ra devrait être la vedette n° 1 du festival de Nîmes (du 10 au 16 juillet). Jef Gilson y dirigera une série de stages ouverts aux amateurs (renseignements au (66) 67-03-77).

Prophète en son pays, le jeune bassiste niçois Bunny Brunel sera au festival d'Antibes (du 15 au 25 juillet), tout auréolé du prestige d'un enregistrement où l'accompagne au piano rien de moins que Chick Corea (« Touch », Warner Bros). A part ça, Antibes sera un rendez-vous de maîtres du clavier du format du Count Basie, auteur d'un dialogue échevelé avec Gillespie chez Pablo ; de Don Pullen, novateur inspiré de « Milano strut » (Black Saint-Musica) ; ou d'Oscar Peterson, dont trois parutions Pablo confirment non seulement le talent en duo (« Jousts », avec Eldridge, Gillespie, Edison, etc.), mais aussi le courant qui passe avec le public (« The London concert » et « The Paris concert 1978 »).

On peut prévoir aussi un crochet par Salon-de-Provence : l'auteur de « Soul believer » (Pablo), le vibraphoniste Milt Jackson, y officiera avec Hampton et Fats Domino, du 16 au 20 juillet, pour les traditionnelles Nuits de l'Empéri.

S. R.

pany (les 6 et 8). A la cathédrale Saint-Gatien : « Elias », de Mendelssohn, par l'Orchestre des concerts Colonne, les chœurs Jean de Ockeghem et l'Ensemble vocal Résonnances.

**** Festival de Marthon, Charentes (jusqu'au 16 juillet).***

François Guy, Patrick Abrial, Robert Charlebois, Stress et Folle Avoine (le 6). Stress, les Jolis Garçons et Léo Ferré (le 7). Gérard Pierron, Folle Avoine, Geneviève Paris, Mama Béa Tékielski et Plume Latraverse (le 8). Alain Lamontagne, Andrée Simons et Lény Escudéro (le 10). Jacques Yvart, Graeme Allwright et Fabienne Thibault (le 11). Fiori-Seguin, Henri Tachan et Diane Dufresne (le 12).

**** Festival de Carcassonne (jusqu'au 4 août).***

« Le Prince de Hombourg », de Heinrich von Kleist, par les Tréteaux du Midi (les 6, 10 et 13 juillet). Clark Terry Big Band (le 8). Le Ballet d'hier et d'aujourd'hui (le 10). Jean-Claude Monnet (le 10). L'Ensemble du prince de Conti (le 11). Lionel Hampton (le 12).

**** Festival de la Côte d'Opale (jusqu'au 15 août).***

Procédé Guimard Delaunay, Jean-Louis Mahjun et Albert Marcœur à Montreuil-sur-Mer (le 7 juillet). Fats Domino (le 9). Weather Report (le 10). Michèle Bernard (le 11). Sun Ra (le 12).

Rencontres cinématographiques à Boulogne : le cinéma belge (jusqu'au 10 juillet). « Le Rire musical » à Montreuil (le 7). Anachronic jazz band à Hardelot (le 8). Weather Report au Touquet (le 10). Michèle Bernard (le 11). Sun Ra à Calais (le 12).

**** Ce soir la Vendée, au château du Puy-du-Fou (tous les vendredis et samedis, jusqu'au 4 août).***

Des carrosses, des cascades de lumière, des feux d'artifice, trente cavaliers et quatre cents « acteurs » en costumes : les habitants du Puy-au-Fou ressuscitent l'histoire de la Vendée. Renseignements au (51) 57-35-78.

**** Quatorzième festival de la côte languedocienne (jusqu'au 24 juillet).***

Dizzy Gillespie, aux arènes de Béziers (le 6). L'Orchestre de chambre de Heilbronn, à Béziers (les 10 et 12) et à Narbonne (le 11).

**** Septièmes rencontres internationales de la guitare de Castres (du 12 au 22 juillet).***

Antonio Lauro et la guitare au Venezuela (le 12).

**** Quinzième festival de musique de chambre du prieuré de Chirens, Isère (du 6 juillet au 3 août).***

« Le Dernier Jour d'un condamné », de Victor Hugo (le 6). Le Quatuor Margand (le 7).

**** Festival du Comminges (du 6 juillet au 24 août).***

Rameau, Brahms, Bizet par l'Orchestre du Capitole de Toulouse (le 6). L'organiste Michel Chapuis (le 12).

**** Vingt-cinquième festival international de musique de chambre de Divonne (jusqu'au 6 juillet).***

Le London Mozart Players (le 6).

**** Saison musicale de Guebwiller, Alsace (jusqu'au 1er septembre).***

Le London Mozart Players (le 7 juillet).

**** Dixième festival des abbayes des Landes (jusqu'au 26 juillet).***

Musique de chambre en l'église de Pouillon (le 11).

**** Septièmes rencontres internatinoales d'art contemporain de La Rochelle (jusqu'au 9 juillet).***

Concours international de piano pour la musique contemporaine (jusqu'au 7). Anna Prucnal (du 7 au 9). Cycle Mauricio Kagel (jusqu'au 8). Spectacle de pantomime (le 6). « Oper-collage » (les 8 et 9).

**** Douzième festival d'Occitanie de Montauban (jusqu'au 8 juillet).***

Créations musicales d'Octave Agobert (le 6). Jay Mac Shan et Buddy Tate (le 8).

**** Douzièmes heures musicales du Mont-Saint-Michel (jusqu'au 12 août).***

Le groupe Sélune interprète des chansons médiévales normandes inspirées du manuscrit de Bayeux.

EUROPE

**** Festival international d'Echternach, Luxembourg (jusqu'au 15 juillet).***

Récital du pianiste Cyprien Katsaris (le 7). Récital de la soprano Montserrat Caballe (le 8). Récital de l'organiste Karl Richter (le 12).

**** Juillet musical de Saint-Hubert, Belgique (du 7 au 29 juillet).***

L'Ensemble Guy Touvron (le 7). L'Orchestre national de Belgique (le 8). Récital du pianiste Daniel Wayenberg (le 11).

MONDE

**** Festival d'Israël (jusqu'au 12 août).***

L'Orchestre philharmonique d'Israël (le 7 juillet). L'Opéra de Berlin (jusqu'au 9). L'Orchestre symphonique de Jérusalem et l'Orchestre philharmonique de Strasbourg (le 11).

**** Festival de Tabarka, Tunisie (jusqu'au 28 août).***

Musique classique, New Orleans, arts tunisiens, variétés internationales : un petit port de pêche désormais à la mode où personne ne veut « bronzer idiot ».

**** Festival d'Athènes (jusqu'au 30 septembre).***

Le Peking Opera, le State Opera Theater, l'Ensemble orchestral de Paris, le Bolchoï, l'Australien Ballet, Alvin Alay, etc. Deux événements attendus : « Médée », par le State Theater of Northern Greece, et « Lysistrata », par le National Theater of Greece.

disques

Une sélection de Jean-Paul Liégeois

**** Léo Ferré : Il est six heures ici... et midi à New York (Barclay 960 016).***

Après avoir été la bête noire des conservateurs et des staliniens de tout poil, voilà que Léo Ferré fait l'objet d'attaques venimeuses de la part de l'intelligentsia de gauche (notamment à travers deux articles plus ou moins terroristes, parus dans « Maintenant » et « les Nouvelles littéraires »). Pourtant, le vieux combattant des mots et de la musique se livre toujours avec autant de passion. Verbe haut et piano rebelle, il fait l'amour à la vie et injurie la mort : il a toujours chanté ainsi. Mais les intellectuels sorbonnards et salonnards, les anciens révolutionnaires en amphithéâtre de 68 réservent maintenant leurs yeux doux aux guimauves d'Alain Souchon... Qu'ils se regardent dans un miroir : ce sont eux qui perdent pied, pas Ferré !



Léo Ferré.

**** Joan-Pau Verdier : Apollinaire-Street (Philips 6172 220).***

**** Joan-Pau Verdier : Grandes Chansons (Philips 6680 300).***

Verdier est un des enfants de Ferré : il se porte bien ! Son dernier 45 tours (« Apollinaire-Street » et « Circus-folie ») annonce un tournant dans sa vie de chanteur : il avait une famille d'esprit, il a désormais un ton personnel, musical et verbal. Ce n'est pas un miracle. C'est le résultat de la patiente recherche dont témoigne le double album des « Grandes Chansons ».

P.s. — Cette anthologie de Verdier figure dans une série, « Succès 2 disques », où ont déjà pris place « Alan Stivell : Grands Succès » (Fontana 6680 004), « Tri Yann : les Filles des forges »

(Marzelle 6641 896) et « la Voix de l'Occitanie » (Philips 6680 293).

**** Gérard Pierron chante Gaston Coûté : les Mangeux d'terre (le Chant du monde LDX 74 700).***

Fiché, fliqué, « chansonnier révolutionnaire » selon les rapports de police, Gaston Coûté fut effectivement un sacré bonhomme. Mort à trente et un ans, en 1911, il a laissé derrière lui des dizaines de poèmes et de chansons, une œuvre brûlante et universelle qui défend la femme, les paysans et les miséreux, qui s'attaque aux exploiteurs et aux fauteurs de guerre. Révolté, le poète beauceron était aussi un tendre : Gérard Pierron a choisi, pour cet enregistrement, les complaintes les plus calmes. Un beau moment de vraie chaleur humaine.



Jean Vasca.

**** Yvan Dautin : Pataquès (R.c.a. PL 37 258).***

Le chanteur le plus loufoque, le plus impertinent de sa génération. Il a le délire naturel. Mais, sous la dérision, percent la mélancolie et la gravité : « Qu'elle est triste l'enfance/Qu'on a déshabillée. » Car cet insolent est un doux qui fait des bras d'honneur à la lune pour ne pas laisser percer son émotion devant la beauté de la nuit. Délicatesse des pessimistes !

**** David Mc Neil : Roule Baba cool (R.c.a. PL 37 255).***

De la fantaisie, de l'ironie, de la nonchalance : Mc Neil a tout pour être un montreur de rêves. Au lieu de quoi ses chansons s'en prennent à la réalité, aux frimeurs et aux mythomanes : « Tu voyages en seconde/Avec un ticket de première. » Il brise les miroirs, fait voler en éclats les illusions et impose sa vision du monde en demi-teinte. Mais on ne voit pas très bien où cela le conduit...

**** Jean Vasca : Un chant (R.c.a. PL 37 231).***

Cris viscéraux. Chansons de chair et de sang. Un poète chante : c'est rare. Son verbe a des tripes. Sa musique s'est offert des orfèvres : Michel Devy, Christian Lété et Didier Levallet. L'ensemble pète de santé, de violence attendrie, de fraternité sans mièvrerie. Vasca ou l'authenticité.

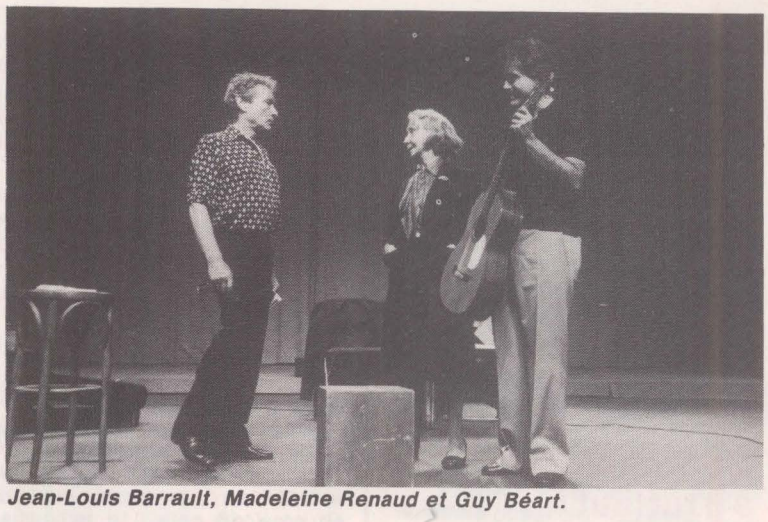

Jean-Louis Barrault, Madeleine Renaud et Guy Béart.

Chansons à Orsay

Après longtemps de théâtre et de musique, Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault ouvrent leur théâtre aux variétés : ils accueillent, jusqu'au 28 juillet, un programme intitulé « Chanson à Orsay », qui a été ouvert le 2 juillet par Guy Béart, en compagnie de Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault.

La grande salle d'Orsay devait accueillir ensuite, chaque soir à 20 h 30 : Anna Prucnal (le 3), Graëme Allwright (les 4, 5 et 6), Pierre Akendengué (le 7), Toto Bissainthe (le 9), Henri Tachan (le 10), Paco Ibanez (le 11), les Quilapayun (le 12), Claude Nougaro (le 13), Colette Magny (le 14), Eart Hines (le 16), Tania Maria (le 17), Guy Bedos (le 18), Lény Escudéro (le 19), Michel Portal (le 20), The Chieftains (le 21), et Ramon Pipin's Odeurs (du 23 au 28). Et, à 22 h 30 : le groupe de jazz New Orleans Preservation Hall (du 2 au 21) et Ramon Pipin's Odeurs (du 23 au 28).

Quant au Petit Orsay, il sera également occupé, quotidiennement à 21 h 30 : par Rémy Coutteure (du 2 au 14), Pia Colombo (les 16 et 18), Aram (les 18 et 19), Gilbert Laffaille (les 20 et 21), Machin (le 23), Tchouk-Tchouk Nougah (le 24), Marie-Josée Vilar (les 25 et 26), Recabarren (le 27) et Jacques-Emile Deschamps (le 28).

Huit méthodes instrumentales

Apprendre à jouer d'un instrument pendant les vacances ? Pourquoi pas ? Les Productions-Editions Cézame (2, rue Fréchier, 75009 Paris) en fournissent les moyens à qui le souhaite. Elles ont décidé de compléter les traditionnels livrets graphiques (qui rassemblent explications, conseils pratiques et exercices progressifs) par une série de disques 33 tours/30 cm, d'illustrations sonores donc.

Huit disques sont déjà distribués : « l'A.b.c. de la guitare : folk, blues, ragtime, country, picking », par Alain Giroux et Michel Haumont (Cézame Cez 1039), « Méthode de guitare Flat-Picking », par Eric Kristy (Cez 1045), « Méthode de guitare basse », par Bernard Paganotti (Cez 1045), « Technique de la guitare électrique », par Pierre Fanen (Cez 1043), « l'Improvisation à la guitare/Initiation aux chorus », par Pierre Fanen et Georges Locatelli (Cez 1052), « les Flûtes », par Gérard Geoffroy (Cez 1047), « Méthode de batterie », par François Auger (Cez 1044) et « Méthode de piano et d'orgue », par Patrice Galas et Pierre Cammas (Cez 1050). De la musique pour tous les goûts...

J.-P. L.

les éditions ouvrières
Docteur H. PARET
Docteur H. PARET
l'économie des soins médicaux
INITIATION ÉCONOMIQUE
ie
l'incidence du coût de la maladie et de l'accident dans la santé de l'économie nationale
216 pages – 45 f

livres

Une sélection de Claude Glayman

**** Kurt Blaukopf : Gustav Mahler (Robert Laffont-Diapason).***

Une biographie axée sur l'histoire, qui est une bonne ouverture à Malher en attendant l'œuvre monumentale d'Henry-Louis de La Grange, dont le premier tome est annoncé pour l'automne. A compléter par les souvenirs naïfs mais émouvants de Bruno Walter, parus en poche dans la collection « Pluriel ».

**** P. Bessand-Massenet : Massenet (Julliard).***

Le grand charmeur raconté par l'un de ses descendants. N'épuise pas le sujet, qui exige une biographie digne de ce nom scientifique.

**** Alain Stagé-Jorge Lavelli : Lavelli - Opéra et mise à mort (Fayard).***

Textes de l'un des metteurs en scène d'opéra suscitant le plus de bruit aujourd'hui. Pour spécialistes avisés.

**** André Tubeuf : le Chant retrouvé (Fayard).***

Sept divas racontées et analysées par l'un des meilleurs connaisseurs : Jurinac, Rysanek, Varnay, Crespin, Sutherland, Caballé, Schwarzkopf. Profit assuré.

**** Catherine Clément : l'Opéra ou la Défaite des femmes (Grasset).***

Les femmes sont-elles et les victimes de l'opéra et celles des spectateurs? De l'anti-Montherlant passionnant, parfois trop passionné pour ne pas y oublier des exceptions à la règle.

**** Jean-Victor Hocquard : les Noces de Figaro (Aubier).***

Une analyse essentielle de l'un des grands opéras de Mozart par un mozartien original.

**** Robert Schumann : Sur les musiciens ; préface de Rémi Jacobs (Stock).***

En format économique, les textes majeurs de celui qui ne fut pas seulement un génie romantique, mais le premier des critiques musicaux.

**** Jean Cocteau : le Coq et l'Arlequin ; préface de Georges Auric (Stock).***

En format économique également, un texte introuvable depuis des années.

**** Georges Auric : Quand j'étais là... (Grasset).***

Survivant féroce de l'équipée



Robert Slumann.

du « groupe des Six », Auric nous conte un monde englouti, mais dont les talents nous fascinent encore.

**** François-Bernard Mache : les Mal Entendus (la Revue musicale).***

Quinze interviews de musiciens contemporains, par l'un des plus prometteurs d'entre eux.

**** L'Homme d'aujourd'hui dans la société sonore (publication de l'Ina).***

Compte rendu passionnant d'un colloque tenu en décembre 1978.

télévision

Une sélection de Mauricette Duchemin

Vendredi 6 juillet : qu'est-ce que l'aventure hier et aujourd'hui ? Question que Bernard Pivot posera à ses invités d'Apostrophes à 21 h 35 sur Antenne 2. Est-elle au coin de la rue, comme le proclame Pascal Bruckner et Alain Finkielkraut ou dans le journal d'un voyage aux Indes par Chasles au XVIIIe siècle décrypté par Frédéric Deloffre ? Jean-Marie Gautier, Richard Chapelle, Florence Trystram et Bruce Chatwin, quant à eux, évoqueront à leur manière leurs propres aventures. Il suffit d'un peu d'imagination.

Tandis que sur terre « Bison futé » et « Gaspi » s'unissent pour faire la guerre aux automobilistes que nous sommes, au-dessus de nos têtes l'espace connaît lui aussi ses encombrements. Plusieurs centaines de satellites tournent autour de la Terre, et pas des plus inoffensifs. La guerre des étoiles n'est pas de la science-fiction. Nos ancêtres les Gaulois avaient raison d'avoir peur que le ciel ne leur tombe sur la tête. Regardez donc « le Nouveau Vendredi » à 20 h 30 sur F.r. 3.

Laissez votre œil rivé à la lorgnette : suit à 21 h 30 « Des caméras pour voir la vie » depuis l'observatoire Saint-Michel en haute Provence. Quand les astrophysiciens interrogent les planètes glacées ou brûlantes, nos voisines, le miracle de la vie sur la Terre n'en est que plus merveilleux.

Samedi 7 : consacrez votre soirée aux variétés : Claude Nougaro chante sur T.f. 1 à 20 h 35. Et ne manquez pas, à 21 h 30 sur Antenne 2, le one man's show de Jacques Villeret : un personnage qui a de l'envergure !



« La Dame du lac » de Robert Montgomery.

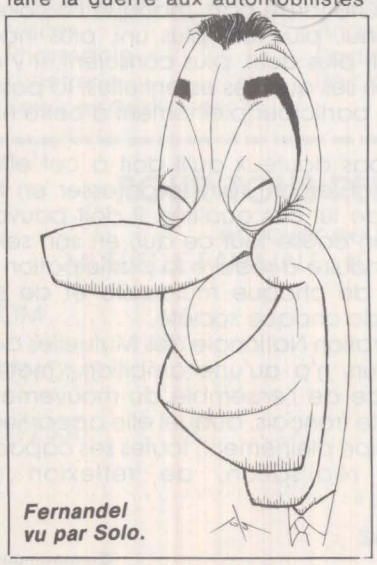

Fernandel vu par Solo.

Dimanche 8 : les amoureux du jazz seront au rendez-vous de la Grande Parade de Jean-Christophe Averty à 20 h sur F.r. 3.

Sur T.f. 1 à 20 h 35, Cary Grant et Ingrid Bergman se partagent la part du lion dans le film de Stanley Donen « Indiscret ». Lui, l'image du séducteur célibataire endurci et elle très à l'aise dans son rôle d'actrice illustre.

Quel dilemme à 22 h 30 ! Sur Antenne 2, Paris au temps de Proust avec l'affaire Dreyfus, les expositions universelles, les premières inventions et aussi la Première Guerre mondiale, et sur F.r. 3 « la Dame du lac », de Robert Montgomery (Phil Marlowe détective privé), d'après le roman de Raymond Chandler.

Lundi 9 : un cycle Fernandel à ses débuts sur T.f. 1 à 20 h 30. Un comique troupier bien naïf dans « la Garnison amoureuse. »

F.r. 3 diffuse un film de Marcel Carné à 20 h 30. D'après une œuvre de Georges Simenon, « Trois Chambres à Manhattan » reflète un certain réalisme poétique et la confrontation de deux ratés, Maurice Ronet et Annie Girardot.

« Et si nous n'allions pas au cinéma ce soir ? » Jean-Louis Barrault vous propose de regarder Antenne 2 à 20 h 30, histoire de vous distraire « autrement » par des variétés.

Mardi 10 : 20 juillet 1969. C'était il y a dix ans déjà. Rappelez-vous avec quelle émotion nous regardions les premiers pas sur la Lune. Antenne 2 à partir de 20 h 35 retrace l'épopée de la conquête de notre satellite naturel, avec ensuite un débat en direct avec Neil Armstrong, premier cosmonaute américain à avoir foulé le sol lunaire. A ne pas manquer.

Mercredi 11 : un autre cycle : celui des chefs-d'œuvre du cinéma français sur Antenne 2 à 20 h 35. Ce soir un film de Robert Bresson d'après « Jacques le Fataliste », de Diderot : « les Dames du bois de Boulogne ». Jean Cocteau, qui en a écrit les dialogues, disait : « C'est un film d'intimité tragique dans un ton légèrement fleuri, inhabituel au cinéma, un film de visages. » Maria Casarès y excelle en vengeresse cruelle.

Jeudi 12 : à défaut de partir, évadez-vous sur T.f. 1 à 21 h 30 dans l'une des plus fabuleuses villes : « Fez, une porte de l'Islam ». C'est aussi la plus grande médina du monde, avec ses 300 hectares de ruelles enchevêtrées !

Diffusé simultanément en stéréophonie sur France-Musique et Antenne 2 à 20 h 35, « le Marchand de Venise » ravira les amateurs d'opéra. La direction musicale sera de Manuel Rosenthal.

Après les Bogart, Cooper et Wayne, hommes sans peur et sans reproche, voici l'anti-star par excellence de Hollywood : Dustin Hoffman. Dans « Alfredo, Alfredo », sur F.r. 3 à 20 h 30, celui-ci incarne un mari débordé et étouffé par son épouse. Pietro Germi ici présente une « face cachée » de la vie matrimoniale italienne. L'auteur du « Divorce à l'italienne » avec le héros de « Macadam cow-boy » vous fera passer un bon moment.

D'un bac à l'autre

QUE penseront les bacheliers français de leurs prédécesseurs italiens quand ils les verront sur l'écran (Antenne 2, le 19 juillet, à 20 h 30) ? Ecarquilleront-ils les yeux devant ces étranges collègues en complet-veston, parfois même coiffés d'un chapeau, qui discutent à perdre haleine de politique ou de philosophie ? S'esclafferont-ils de leur gaucherie face à l'unique représentante du sexe faible qui les côtoie en classe terminale ? Ou bien se reconnaîtront-ils dans ces modèles antédiluviens mais qui souffraient, aimaient, rêvaient comme eux ?

Produit par la R.a.i. — la Radiodiffusion italienne —, « Une année d'école », de Franco Giraldi, se déroule à Trieste de l'automne 1913 à l'été 1914. C'est dire si l'air sent l'orage et si les idées crépitent dans la cour du lycée. Nationalistes et socialistes ne s'accordent que sur un point : le vieux monde se meurt. Les uns ne jurent que par Gabriele D'Annunzio et aspirent à délivrer la patrie du joug autrichien ; les autres appellent les peuples à s'unir. Mais les peuples écoutent rarement les lycéens, et l'histoire prépare en douce ses grands chambardements.

Dominant, affolant parfois cette bande de taurillons, une jeune fille cherche sa voie. Elle est jolie, intelligente, viennoise de surcroît ; il n'en faut pas plus pour traîner tous les cœurs derrière elle. Mais, si ses soupirants se bousculent pour lui offrir leur vie, ils n'envisagent pas pour autant de lui permettre d'accomplir la sienne. Avec eux, les mères, sœurs, cousines, fiancées conspirent pour forcer l'émancipée à rentrer dans les rangs. Hors du mariage point de salut ! Elle hésite. La solitude l'effraie, elle y renoncerait volontiers pour les beaux yeux d'un fringant phallocrate. Son bonheur ne dépend que d'une condition : qu'elle devienne une femme comme les autres. Soit, regardons-les donc ces autres, les amères, les nostalgiques, les résignées qui s'étiolent à l'ombre du mâle. « Très peu pour moi », se dit notre héroïne en choisissant résolument la liberté.

Ce long film touche-à-tout (à la politique et à l'étude de mœurs) pécherait par excès de richesses et risquerait de nous lasser, si son désordre même ne reflétait celui d'une époque dont les angoisses, les espoirs préfigurent les nôtres. Un vent de Mai 68 souffle sur ces adolescents contestataires, ô bien timidement encore, prêts à renier leur soif d'absolu pour servir l'ordre bourgeois, mais qui semblent déjà en pressentir la fin. « Il est vraiment impossible d'être professeur aujourd'hui », soupire leur maître de philosophie, assailli de questions auxquelles l'avenir seul peut répondre. Et l'avenir, en 1914, ne fera qu'une bouchée de cette jeune chair à canon. Ceux qu'il épargnera souriront un jour de leurs illusions perdues.

Perdues ? Pas pour tout le monde. Les cadets ont pris la relève des aînés. A leur tour, ils entendent changer la vie. A nouveau, les lycées bourdonnent de projets, de critiques, de révoltes. Et les adultes s'inquiètent : « Tenez-vous tranquilles. Vous n'avez pas voix au chapitre. » « Laissez-nous donc écrire le nôtre », ripostent les adolescents.

Pour leur clouer le bec, les organisateurs du bac 1979 leur ont proposé un sujet de dissertation qui sonne comme le glas : « La lucidité conduit-elle inévitablement au pessimisme ? » « Oui, mais c'est pas triste », a répondu Cavanna, doyen honoraire des enfants terribles. Et il a remporté le premier prix, administrant la preuve qu'il suffit de ruer dans les brancards pour traverser le pont aux ânes. Et peut-être aussi pour renverser la vapeur. Que faire d'autre quand la machine ne tourne pas rond ?

GABRIELLE ROLIN

LA MUTUELLE FAMILIALE DES TRAVAILLEURS DE LA REGION PARISIENNE

A cette question, la réponse n'est pas forcément simple. L'Unité a rencontré Mme Adrienne PIVARDIERE, Présidente de la Mutuelle Familiale des Travailleurs de la Région Parisienne.

Question : Qu'est-ce-que la Mutuelle Familiale ?

Réponse : Comme son nom l'indique, elle est familiale, mais elle couvre également les personnes seules.

Cest une Mutuelle interprofessionnelle qui a son siège 10, Rue Dieu, Paris 10e.

Avec la seule cotisation du chef de Famille, son conjoint, ses enfants, ses ascendants reconnus à charge au titre de la Sécurité Sociale (ou de la personne seule), recevront les prestations de maladie, chirurgie, hospitalisation, etc ... ainsi que les prises en charge pour les soins dans les établissements conventionnés.

Si la conjointe seule est mutualiste, elle ouvre les droits aux prestations pour elle-même et ses enfants.

Ainsi donc une seule cotisation familiale ou personne seule pour la couverture des risques : Remboursement selon l'option pour les soins dentaires, soins médicaux, soins de spécialistes, radios, la prothèse dentaire, chirurgie, hospitalisation, médecine, maternité, maisons de repos, les frais d'analyse, l'orthopédie, les lunettes et les frais pharmaceutiques.

Décès : Frais funéraires.

Adhérent de l'Union des Mutuelles de Travailleurs de la Région Parisienne, elle participe pleinement à l'enrichissement des grandes orientations de la Mutualité des Travailleurs car comme le souligne son document du 3ème Congrès d'Evian.

« La Fédération Nationale des Mutuelles de Travailleurs s'est placé dès sa création dans la perspective tracé par le législateur de 1945. Elle a pris en compte les valeurs qu furent à l'origine de la naissance du Mouvement Mutualiste Français. Elle a voulu les enrichir grâce aux progrés accomplis, les faire fructifier dans le mouvement Mutualiste tout entier.

Ce n'est donc pas de l'extérieur mais à partir d'une expérience partagée par l'ensemble des Mutualistes que la F.N.M.T. développe sa réflexion et contribue à définir une doctrine Mutualiste pour notre temps.

A ce titre, la Fédération Nationale des Mutuelles de Travailleurs a adopté, lors de son troisième congré, les 8, 9 et 10 Juin 1978 à Evian son document d'orientation. Celui-ci tente de saisir les données les plus fondamentales et permanentes du Mouvement Mutualiste Français. Il veut servir de référence pour une longue période.

A son congrès d'Evian, la Fédération Nationale des Mutuelles de Travailleurs à d'autre part, conformément à l'orientation ainsi définie, adoptée un large éventail de propositions concrètes.

Elle concerne les libertés mutualistes, la démocratie mutualiste, les réalisations mutualistes, enfin, tout ce qui peut rendre plus efficace l'activité du mouvement.

Ces propositions doivent en particulier promouvoir une réforme destinée à enrichir le code de la Mutualité.

Elles évoquent des thèmes concrets sur lesquels peuvent se consolider l'unité et se développer la capacité d'action immédiate du Mouvement Mutualiste Français. »

Et, en conclusion, notre document précisé :

« Longtemps les rapports entre la Sécurité Sociale et la Mutualité ont été pensés et vécus de façon antagonique : opposition entre le développement des fonds sociaux collectifs obligatoires et celui des fonds sociaux volontaires financés par les ressources individuelles, entre l'évolution des besoins collectifs et celle des besoins individuels, entre le processus de socialisation et celui d'individualisation.

Le développement des uns devait, estimait-on, « nécessairement » limiter, contraindre ou même vider de toute substance le progrès voire l'existence des autres.

Aujourd'hui, le mouvement Mutualiste est conscient de ce que la mise en œuvre d'une Sécurité Sociale Nouvelle constituerait la condition nécessaire du développement et de la libération de la Mutualité.

Il lutte en ce sens.

Les syndicats, le mouvement populaire et démocratique sont aujourd'hui conscients de ce que la réalisation d'un véritable droit à la Sécurité Sociale n'entraînerait pas la disparition de la Mutualité. Ils admettent que l'organisation Mutualiste constitue une réalité permanente, et qu'elle le restera, quelles que soit ses évolutions.

Ainsi, des convergences fondamentales apparaissent, qui permettent un développement sans précédent de la coopération, à égalité et en toute indépendance, entre le mouvement Mutualiste et les autres formes d'organisation volontaire et démocratique de notre pays et tout particulièrement avec le mouvement syndicale. Cette évolution oblige à jeter un regard neuf sur l'avenir de la Sécurité Sociale, sur celui de la Mutualité et sur leurs relations.

Les mesures contenues dans la plateforme Santé/Sécurité Sociale de Juillet 1974, la nationalisation de l'industrie pharmaceutique et des compagnies d'assurances privées, demeurent des objectifs qui permettraient de répondre aux besoins les plus urgents et de mettre en route une dynamique nouvelle.

L'ensemble de la Population Française, grâce à l'action combinée de la Sécurité Sociale et de la Mutualité, bénéficierait alors de la « gratuité » des soins, d'une garantie de ressources élevées, d'un accès aux soins très améliorés, d'une démocratisation poussée de la protection sociale.

Sur ces bases, l'intervention multiforme de la Mutualité pourrait se développer considérablement.

C'est dans l'activité quotidienne, dans des réalisations concrètes répondant aux besoins et aux possibilités les plus actuelles de la grande masse des mutualistes que la Mutualité doit gagner en nombre d'adhérents, en puissance, en capacité d'intervention, pour avancer vers ces objectifs et cet avenir.

Dès à présent, l'utilisation des capacités et du patrimoine mutualiste tels qu'ils existent ou se créent doit permettre d'œuvrer concrètement pour une nouvelle stratégie du droit à la santé.

Cette stratégie doit contribuer à la conquête individuelle et collective de la santé, au libre aménagement des temps, des cadres et des modes de vie, à la promotion de rapports de meilleur qualité entre les hommes.

En particulier, elle doit participer à réintroduire à part entière dans la vie sociale tout ceux qui, du fait de leur différence ou de leur « anormalité », en sont exclus : malades, handicapés, toxicomanes, inadaptés. Il faut mettre en cause toutes les structures d'enfermement qui appauvrissent la vie sociale, la rendre inhumaine, intolérante et stérile.

Le bien-être de l'individu est une conquête dynamique, permanente liant intimement santé physique et morale, regroupant tout ce qui participe à l'équilibre de la personnalité—thérapeutique, prévention, hygiène, conditions de travail, de transport, de logement, loisirs, sports—et permettant toutes les acquisitions de la culture.

Les besoins des personnes âgées sont eux aussi immenses. La Mutualité doit jouer son rôle également dans des secteurs d'intervention relativement neufs ou du moins ressentis comme tels, ainsi la prévention, en particulier au travail, ou l'écologie, les secteurs culturels et de loisirs pour ne citer que ceux là.

Ainsi la Mutualité, à partir d'expériences vécues de la spécificité de son intervention doit-elle aider efficacement en complémentarité et en coopération avec l'ensemble des forces qui interviennent positivement sur ce terrain, à l'amélioration du cadre et de la qualité de la vie.

L'intervention de la Mutualité dans cet immense champ, loin de transférer des charges nouvelles sur les budgets des mutualistes, doit faire progresser la conscience et l'action pour que des moyens à tout niveau et en particulier du niveau des pouvoirs publics soient dégagés à hauteur des nécessités actuelles.

Ce devenir de la Mutualité n'est pas tracé d'avance.

Tout dépendra des libertés plus ou moins grandes avec lesquelles la Mutualité pourra intervenir et de ses capacités à être en permanence le grand mouvement dont notre peuple a besoin.

A partir de son histoire, de ses traditions, de ses valeurs, grâce à son unité, à sa diversité, à son expérience, à sa démocratie et son patrimoine matériel et humain, le mouvement mutualiste peut jouer un rôle actif, progressiste dans notre pays.

Mais il n'y a pas de fatalité.

Tout dépend de la manière dont ces qualités seront, ou ne seront pas, utilisées, rendues fécondes, par les mutualistes eux-mêmes.

En 1945, le mouvement mutualiste français a, pour une large part, manqué l'histoire.

Aujourd'hui, plus fort, plus uni, plus indépendant, plus actif, plus conscient, il y a, s'il cultive ses qualités essentielles, la possibilité de participer pleinement à cette histoire.

Il n'est pas douteux qu'il doit à cet effet considérablement faire progresser en lui et hors de lui ces qualités. Il doit pouvoir mettre en cause tout ce qui, en son sein, peut conduire à réduire la participation à égalité, de chaque mutualiste et de sa famille, de chaque société.

La Fédération Nationale des Mutuelles des Travailleurs n'a qu'une ambition : mettre au service de l'ensemble du mouvement mutualiste français, auquel elle appartient et participe pleinement, toutes ses capacités de réalisation, de réflexion et d'action. »

Communiqué

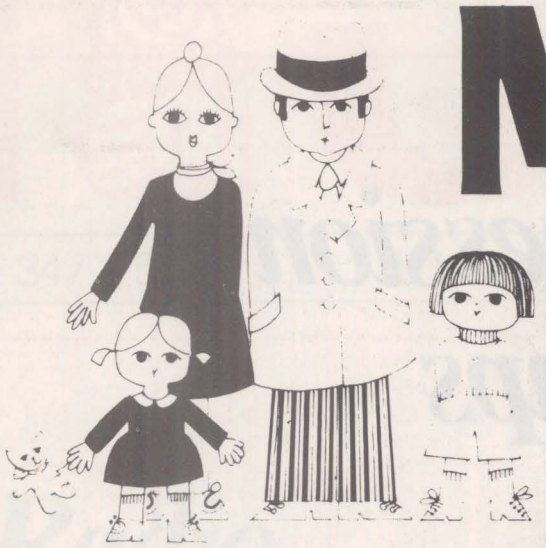

Mutuelle Familiale des Travailleurs de la Région Parisienne

Société Mutualiste n° 75-3.995

TRAVAILLEURS SALARIES

des entreprises du commerce et de l'industrie

PRESTATIONS FAMILIALES

Pour une seule cotisation mensuelle de 58 F
nous couvrons toute la famille à charge
(41 F pour l'assuré social homme ou femme sans charge de famille).

Remboursement intégral du ticket modérateur

au tarif conventionnel de la Sécurité Sociale ou prise en charge
valable dans plus de 200 centres de soin

Maison de repos

pendant 30 jours par an
20 % du tarif de la Sécurité Sociale

Pour l'adhérent et la famille à charge hospitalisation médicale et chirurgicale

Remboursement du Ticket modérateur et Gratuité dans les Hôpitaux de Paris (Assistance Publique) et cliniques conventionnées

Prime de naissance : 200 F
Mariage : 120 F
Départ Service Militaire : 120 F
Forfait cure : 500 F

Optique : 200 F
Décès : convoi environ : 2.250 F
Forfait décès : 500 F
Enfant mort-né : 100 F

Consultations	Spécialistes	Orthopédie
Visites	Analyses	Soins dentaires
Pharmacie	Radios	Chirurgie
Lunetterie	Radioscopie	Radiothérapie
Services auxiliaires		Radiologie

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

envoyer ce bulletin à la
MUTUELLE FAMILIALE, 10, Rue Dieu—75010 PARIS

NOM .....

PRENOMS .....

ADRESSE .....

.....

Siège Social : 10, Rue Dieu, 75010 PARIS
Tél. 202.60.80—C.C.P. Paris 4967-07

TRAVAILLEURS NON SALARIES

Commerçants, Artisans, etc ...

PRESTATIONS FAMILIALES

Pour une seule cotisation mensuelle de 90 F
nous couvrons toute la famille à charge
(65 F pour l'assuré social homme ou femme sans charge de famille)

Remboursement intégral du ticket modérateur

au tarif conventionnel de la Sécurité Sociale ou prise en charge
valable dans plus de 200 centres de soin

Maison de repos

pendant 30 jours par an
20 % du tarif de la Sécurité Sociale

Pour l'adhérent et la famille à charge hospitalisation médicale et chirurgicale

Remboursement du Ticket modérateur et Gratuité dans les Hôpitaux de Paris (Assistance Publique) et cliniques conventionnées

Prime de naissance : 200 F
Mariage : 120 F
Départ Service Militaire : 120 F
Forfait cure : 500 F

Optique : 200 F
Décès : convoi environ : 2.250 F
Forfait décès : 500 F
Enfant mort-né : 100 F

Consultations	Spécialistes	Orthopédie
Visites	Analyses	Soins dentaires
Pharmacie	Radios	Chirurgie
Lunetterie	Radioscopie	Radiothérapie
Services auxiliaires		Radiologie

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

envoyer ce bulletin à la
MUTUELLE FAMILIALE, 10, Rue Dieu—75010 PARIS

NOM .....

PRENOMS .....

ADRESSE .....

.....

Heures d'ouverture des guichets : tous les jours, sauf fériés
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30
Attention : le Samedi, fermeture à 11 h 45

O.F.R.E.S.

Bilan de la session de printemps

QUAND se terminent les débats, commencent les bilans. Celui de cette session de printemps ne réjouit pas les socialistes. En effet, doivent être portés au passif quelques textes majeurs que le gouvernement a refusé d'inscrire ou retiré de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale : l'aménagement de la fiscalité directe locale, le projet d'orientation agricole, celui concernant les difficultés des entreprises, la politique énergétique.

Au passif, également, trois textes iniques portant atteinte au prestige de la France, terre des libertés : la loi Bonnet et la loi Stoleru sur l'immigration, la loi Vivien sur le droit de grève à la télévision.

Atteintes au droit de grève

Le groupe socialiste a combattu ces trois textes en mettant en œuvre tous les moyens dont il dispose : exception d'irrecevabilité, question préalable, amendements de suppression et finalement, pour le dernier, seul à avoir été adopté définitivement, recours devant le Conseil constitutionnel pour demander son annulation. Les socialistes ont considéré comme une atteinte particulièrement grave au droit de grève le fait d'attribuer un pouvoir de réquisition des personnels aux présidents des chaînes de télévision et de déposséder le législateur en cette matière en laissant à un simple décret le soin de réglementer les conditions d'expression du droit de grève. Les socialistes ont été d'autant plus vigilants qu'ils ont flairé le risque d'une suppression, de proche en proche — sous prétexte d'assurer la continuité d'un service public —, du droit de grève dans tout le secteur public.

Vient de paraître :

Gaston PUEL

L'Heure du Partage

des revenus, du travail, des pouvoirs

"Des objectifs neufs pour une nouvelle gauche."

Nouvelles Editions Latines
1, rue Palatine - Paris VIe

par Yvonne Théobald-Paoli

Sur les deux textes concernant les travailleurs immigrés, le gouvernement a provisoirement dû reculer devant l'opposition du Parlement.

Auraient pu figurer à l'actif de ce bilan les options du VIIIe Plan s'il y avait encore un plan. Mais l'idée de « planification à la française », si chère aux gouvernements de la Ve République, n'aura pas résisté à l'épreuve du plan Barre. Déjà, l'adaptation du VIIe Plan, en révisant en baisse tous les objectifs, était l'amorce de ce que le Premier ministre présente aujourd'hui sous le nom de VIIIe Plan. Disparition des projections à moyen terme, réduction du Plan à quelques objectifs pour lesquels aucun moyen sérieux n'est attendu. En réalité, le Plan est devenu le discours idéologique destiné à sous-tendre la politique d'austérité accrue de Raymond Barre. A la concertation et au dialogue font place le matraquage et le bourrage de crâne. Le libéralisme avancé marche à un train d'enfer.

Enfin, le Parlement se serait honoré en émettant un vote courageux sur la peine de mort, au lieu de se borner à quelques beaux discours sur un sujet aussi grave, transformant ainsi en « dernier salon où l'on cause » une assemblée d'élus dont le rôle est aussi d'éclairer et de guider l'opinion.

Ne signalons que pour mémoire le troisième « pacte pour l'emploi », qui laisse les jeunes sans véritable statut, les mesures financières favorisant les employeurs sans contreparties, la formation se limitant aux besoins immédiats des entreprises. Une seule innovation réelle : le caractère quasi permanent du nouveau pacte, qui est adapté à la durée de la campagne électorale présidentielle qui pèse sournoisement sur bien des attitudes et des décisions, puisque sont visées toutes les embauches effectuées jusqu'au 31 décembre 1981. Enfin et surtout, ce troisième « pacte » n'apporte pas de réponse adaptée au problème angoissant de l'emploi.

Les piètres résultats de cette session sont d'autant plus décevants, voire irritants, que les parlementaires ont fourni un travail très important, parfois fastidieux, au sein des commissions spéciales qui avaient été constituées dans des domaines que les socialistes jugent fondamentaux : la fiscalité locale, la sécurité sociale, l'emploi, l'information. Elles ont tenu respectivement 16, 17, 28 et 39 réunions de plusieurs heures. Pour aboutir à quelles conclusions ?

De renvois en reports, le gouvernement a finalement refusé l'obstacle : l'erreur monumentale de la loi de 1975 sur la taxe professionelle, votée malgré les solennelles mises en garde socialistes, ne sera pas corrigée au cours de cette session.

Gageons que le rapport sur la Sécurité sociale ne s'en prendra pas aux causes réelles de l'insuffisance des régimes qui sont le chômage, les trop faibles rémunérations, le maintien d'une assiette plafonnée de cotisations exclusivement salariales. Les socialistes dénoncent la faiblesse d'un rapport qui ne semble avoir d'autre objet que de justifier, en les reprenant à son compte, les dernières mesures gouvernementales.

La « décrispation » ou l'anesthésie ?

L'habituelle trilogie : commission-rapport-tiroir viendra-t-elle décevoir notre attente sur le dramatique problème de l'emploi, quand le chômage s'est développé à un rythme annuel supérieur à 20 % ? Aucune analyse sérieuse des causes profondes du chômage n'est présentée, et aucune des mesures structurelles capables d'y apporter une solution durable n'est proposée.

Une commission spéciale a également fonctionné pour étudier le texte réglementant la publicité extérieure et les enseignes, commission à laquelle les élus socialistes ont participé activement par des propositions concrètes pour lutter contre la politique centralisatrice et d'atteintes aux libertés que recelait ce texte.

Enfin, l'abus du fait majoritaire s'est encore une fois manifesté par le refus d'inscrire une seule proposition émanant de l'opposition.

Nous savons maintenant ce que signifiait la « décrispation » prônée par Valéry Giscard d'Estaing : c'est l'anesthésie de l'opinion, la paralysie du Parlement, l'inertie gouvernementale.